



UNIVERSITE D'ABOMEY- CALAVI

(UAC)



FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

(FLASH)

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

(DPSE)

MEMOIRE DE MAITRISE EN PSYCHOLOGIE

Option : Psychopédagogie de l'éducation et de la formation

SUJET

**INFLUENCES DES VIOLENCES
CONJUGALES SUR LA REUSSITE
SCOLAIRE : CAS DES ADOLESCENTS DE
LA COMMUNE DE KPOMASSE**

Réalisé et soutenu par :

AGBOMAHENAN Hervé

Sous la direction de :

**Dr Thierry KOUGBEAGBEDE
Professeur de Psychologie à l'UAC**

Année académique : 2012 -2013

DEDICACE

In mémorium **AGBOMAHENAN Agbakokalè**

A ma maman chérie,

Par toi je suis venu au monde, tu as su me donner, comme tu l'as fait à tous tes enfants, toute l'affection dont j'avais besoin pour réussir ma vie. Je me souviens, encore, de toutes tes peines et de toutes tes prières, à chaque fois que j'allais à un examen. Maman, tu es unique, infalsifiable, et irremplaçable.

Tes conseils, dans tous les domaines, me sont toujours allés droit au cœur. Que ce travail soit pour toi, un début de soulagement moral et que Dieu te garde longtemps, afin que tu puisses jouir des fruits de l'arbre que tu as tant arrosé.

A mes frères et sœur,

Vos efforts ne sont pas restés vains. Que ce travail soit le souvenir de vos sacrifices et qu'il vous rende la joie.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, je voudrais exprimer ma profonde reconnaissance à ceux qui ont contribué à sa réalisation. Mes remerciements vont particulièrement à l'endroit de:

- Mon maître de mémoire Docteur **Thierry KOUGBEAGBEDE** qui a accepté de diriger ce travail malgré ses multiples occupations.
- Tous les éminents **Professeurs** du Département de Psychologie et des Sciences de l'Education (**DPSE**) de l'Université d'Abomey Calavi, qui ont assuré mon encadrement ;
- Tous les membres de Jury qui ont accepté d'apprécier ce travail. Vos conseils, critiques et recommandations auront servi à rehausser la qualité de ce travail;
- Toutes les personnes qui ont accepté de répondre à mes questions, dans le cadre de la réalisation de ce mémoire ;
- Mes amis et tous ceux ou celles qui m'ont encouragé, soutenu et assisté pour la réalisation de ce travail notamment :
- Monsieur **DJOHI T. Paulin** l'Assistant Juridique du Centre de Promotion Sociale de Kpomassè qui n'a ménagé aucun effort pour accompagner ce travail ;
- Monsieur **MEVO Franck** en service à la Mairie de Kpomassè pour tout son soutien sans faille.

LISTES DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AFJB	: Association des Femmes Juristes du Bénin
AJ	: Assistant Juridique
BTP	: Bâtiments et Travaux Publics
CA	: Chef d' Arrondissement
CAP	: Connaissances Attitudes Pratiques
CCF	: Centre Culturel Français
CDE	: Convention relative aux Droits des Enfants
CPS	: Centre de Promotion Sociale
C/CPS	: Chef Centre de Promotion Sociale
CEDAW-CEDEF	: Convention sur l'Elimination de toutes formes de Discrimination à l'égard de la Femme
CADHP	: Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples
DAM	: Deuxième Adjoint au Maire
DUDH	: Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
EMPOWER	: Enabling Mobilization and Policy implementation for Women's Rights
ENVEF	: Enquête Nationale sur les Violences à l'Egard des Femmes
FLASH	: Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
INFRE	: Institut National pour la Formation et la Recherche en Education
JIF	: Journée Internationale de la Femme
MFSN	: Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale
MFFAS	: Ministère de la Famille de la Femme et des Affaires Sociales
MFASSNHPTA	: Ministère de la Famille des Affaires Sociales de la Solidarité Nationale des Handicapés et des Personnes du Troisième Age
OFFE	: Observatoire de la Famille, de la Femme et de l'Enfant
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé

ONG	: Organisation Non gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
PAM	: Premier Adjoint au Maire
PDC	: Plan de Développement Communal
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SE	: Service d'Ecoute
UAC	: Université d'Abomey Calavi
UNIFEM	: Fonds des Nations Unies pour la Femme
UNESCO	: Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	: United States Agency for International Development
VBG	: Violence Basée sur le Genre
WILDAF	: Women In Law and Development in Africa

LISTES DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

TABLEAUX	Pages
Tableau I : Tableau récapitulatif d'échantillonnage.....	40
Tableau II : Répartition de la population de Kpomassè par grands groupes d'âges (<i>structures de population</i>).....	42
Tableau III : Récapitulatif des questionnaires administrés et des entretiens.....	45
Tableau IV : Répartition des enquêtés selon le sexe.....	46
Tableau V : Répartition des enquêtés selon l'âge.....	46
Tableau VI : Répartition des enquêtés selon leur assistance aux scènes de violences conjugales.....	47
Tableau VII : Répartition des enquêtés selon le degré de sentiment éprouvé à l'endroit du parent agresseur.....	49
Tableau VIII : Récapitulatif de quelques attitudes développées par les adolescents exposés aux violences conjugales	51
Tableau IX : Récapitulatif des résultats scolaires des adolescents exposés aux violences conjugales	52
 GRAPHIQUES	
Graphique I : Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction.....	47
Graphique II : Répartition des enquêtés par rapport aux manifestations des violences conjugales (diagramme circulaire).....	48
Graphique III : Répartition des enquêtés selon le degré de sentiment éprouvé pour le parent victime.....	50
Graphique IV : Récapitulatif de quelques attitudes développées par les adolescents exposés aux violences conjugales.....	51
Graphique V : Récapitulatif des résultats scolaires des adolescents exposés aux violences conjugales.....	53

SOMMAIRE

	Pages
Dédicace.....	i
Remerciements.....	ii
Liste des sigles et abréviations.....	iii
Liste des tableaux et graphiques.....	v
Sommaire.....	vi
Introduction.....	1
Première Partie : Contexte théorique et Cadre pratique de l'étude	5
CHAPITRE I : Cadre théorique.....	6
CHAPITRE II : Cadre pratique de l'étude	33
Deuxième Partie : Méthodologie, présentation, Interprétation et analyse des résultats.....	38
CHAPITRE III : Démarche méthodologique	39
CHAPITRE IV : Présentation, Interprétation et analyse des résultats.....	45
CONCLUSION	67
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	70
ANNEXES.....	75
TABLE DES MATIERES.....	88

INTRODUCTION

Le statut social des femmes, depuis des décennies, reste et demeure une préoccupation pour le monde entier. Elles subissent, à toutes les étapes de leur vie, des violences de forme et de nature fort variées. Selon le Fonds des Nations Unies pour la Femme (**UNIFEM**) 2003, « une femme sur trois a été violée, battue, forcée à l'acte sexuel ou abusée au moins une fois, dans sa vie. La violence domestique est, d'après une étude commanditée par l'Organisation Mondiale de la Santé (**OMS**) et la Banque Mondiale, la cause principale de la mort ou de l'atteinte à la santé des femmes entre 16 et 44 ans »¹.

Mais qu'en est-il des enfants (adolescents) exposés à ces violences conjugales ? L'exposition des enfants à la violence conjugale constitue une cible d'intervention relativement récente. A ce jour, les actions entreprises ont surtout visé les femmes victimes de ce phénomène; les enfants exposés ont reçu peu d'aides. Or, ces enfants, victimes indirectes de la violence conjugale, subissent eux-aussi, au même titre que les femmes violentées, des conséquences. L'exposition des enfants à la violence conjugale constitue une problématique en soi, que l'on ne saurait ignorer ou reléguer au second plan.

En effet, l'exposition à la violence conjugale constitue une forme de mauvais traitement psychologique, dont certaines manifestations sont reconnues dans les typologies de la maltraitance. Cette exposition peut être jugée comme une forme de terrorisme (l'enfant vit des peurs intenses), comme une forme de corruption (l'enfant est socialisé à des modèles inadéquats d'interactions interpersonnelles), ou comme une forme d'isolement pour l'enfant (il est susceptible de se retirer de la famille ou de s'éloigner de ses camarades par crainte et/ou par honte de la violence).

¹ Cité dans l'introduction du rapport de l'enquête sur les violences basées sur le genre en Côte d'Ivoire, Octobre 2008 p16

Ainsi, les enfants exposés à la violence conjugale évoluent dans un climat marqué par la tension, la friction et la peur, qui se répètent dans un cycle affectant tous les membres de la famille. Ce climat de violence a des répercussions sur les enfants à court, à moyen et à long terme. Cela leur crée des problèmes affectifs et comportementaux aussi sévères que ceux que l'on retrouve chez les enfants victimes de mauvais traitements. Les traces laissées par cette exposition sont indélébiles et profondément intégrées. Les souvenirs des événements violents sont scellés, à jamais, dans leur mémoire.

Pour faire face à ce problème, on doit offrir, aux enfants exposés à la violence conjugale, des services et des interventions qui répondent à leurs besoins particuliers. Cependant, il s'avère souvent difficile de reconnaître ou d'identifier les cas d'enfants exposés à ce type de violence. Cette difficulté est d'abord attribuable à certains facteurs sociaux et familiaux. Ainsi, bien que les mentalités aient évolué à ce sujet, la violence conjugale est encore, aujourd'hui, considérée comme un phénomène privé et un sujet tabou. Prises dans l'engrenage du cycle de la violence, plusieurs familles cherchent à camoufler ce comportement : la mère reste muette craignant des menaces ou des représailles, inconsciente de son statut de victime, de peur d'être mal jugée ou incomprise par autrui ; l'enfant se tait parce que confus, il croit qu'il exagère la situation ou qu'il se mêle de ce qui ne le regarde pas ; le père ou le conjoint refuse de parler, ne reconnaissant pas la violence qu'il fait subir ou craignant d'être dénoncé.

Enfin, nombre de parents tendent à sous-estimer l'exposition de leurs enfants à la violence conjugale.

Outre ces conséquences sociales et familiales, l'exposition des enfants à la violence conjugale passe, souvent, inaperçue aux yeux des intervenants parce que les signes physiques et/ou psychologiques qui la caractérisent, ne

lui sont pas exclusifs; ils peuvent être confondus avec d'autres problèmes. Certains intervenants ont aussi, pour diverses raisons, de la difficulté à aborder la question de la violence conjugale : manque d'outils adéquats, malaise vis-à-vis de la question, incertitudes quant à l'intervention post-détection, minimisation des effets de l'exposition à la violence conjugale sur les enfants.

Malgré les difficultés associées à l'identification des cas, les enfants exposés à la violence conjugale ont des besoins spécifiques auxquels les interventions doivent répondre. Différentes institutions reconnaissent, d'ailleurs, qu'ils doivent soutenir les collectivités pour agir, prioritairement, auprès de cette cible. A cet effet, la République du Bénin, à l'instar d'autres pays, est partie à ces conventions dont on peut citer, entre autres : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (**DUDH**), la Convention sur l'Elimination de toutes formes de Discrimination à l'Egard des Femmes (**CEDAW-CEDEF**) et son protocole additionnel et le protocole additionnel à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (**CADHP**) relatif aux droits de la femme.

En dépit de l'existence d'un arsenal juridique étoffé, force est de constater, depuis quelques années, la recrudescence des violences conjugales et, particulièrement, celles exercées sur la femme, lourdes de moult conséquences. Compte tenu de la vulnérabilité des enfants issus de ces ménages, il importe de se préoccuper des impacts négatifs de ces actes, sur leur performance scolaire et, surtout, des dispositions les plus appropriées à la prise en charge psychologique de ces enfants.

Cette analyse situationnelle nous amène à formuler certaines interrogations : Quelles chances d'insertion sociale s'offrent aux enfants victimes ou témoins de violences conjugales ? Quelles sont, aux plans

national et international, les stratégies mises en place pour assurer une protection efficace de ces enfants ?

La présente étude se propose d'apporter des approches de réponses aux interrogations ci-dessus, comme l'indique le sujet : « Influences des violences conjugales sur la réussite scolaire : cas des adolescents de la Commune de Kpomassè ».

Pour ce faire, la recherche, que nous nous sommes proposés d'effectuer, est développée en quatre grands chapitres. Le premier chapitre présente le contexte théorique et le deuxième, la démarche méthodologique. Quant au troisième chapitre, il s'intéresse à la présentation du cadre de l'étude. Enfin, le quatrième chapitre aborde la présentation, l'interprétation et l'analyse des données recueillies, suivies de la vérification des hypothèses et de quelques suggestions et recommandations.

PREMIERE PARTIE :
***CONTEXTE THEORIQUE ET CADRE PRATIQUE DE
L'ETUDE***

CHAPITRE I : Cadre théorique

I- Problématique

Le développement de toute nation passe par la qualité de ses ressources humaines. L'éducation apparaît, dès lors, comme la pierre angulaire de l'atteinte de cette réalité. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (**DUDH**) de 1948, ainsi que d'autres instruments juridiques internationaux notamment la Convention Relative aux droits des Enfants (**CDE**), fait de l'éducation un droit fondamental garanti à tous.

La conférence mondiale sur l'éducation, tenue du 5 au 9 mars 1990 à Jomtien en Thaïlande sous l'égide de l'**UNESCO**, a retenu l'impérieuse nécessité de prendre des dispositions idoines pour pallier aux difficultés du monde scolaire.

La République du Bénin, en adhérant à ces différentes conventions a réaffirmé, dans sa constitution, ce principe en ses articles 12 et 13 qui disposent :

- « l'Etat et les Collectivités Publiques garantissent l'éducation des enfants et créent les conditions favorables à cette fin »².
- « l'Etat pourvoit à l'éducation de la jeunesse par des écoles publiques, l'enseignement primaire est obligatoire. L'Etat assure, progressivement, la gratuité de l'enseignement public»³.

En dépit des efforts consentis par les pouvoirs publics et les partenaires au développement (**UNICEF, USAID, Banque Mondiale...**) pour assurer à tous l'éducation universelle, le système éducatif béninois reste encore confronté à certains problèmes qui n'en assurent pas une totale efficacité interne, en termes de réussite scolaire. Un certain nombre de déterminants

² Constitution de la République du Bénin.

³ Idem

influencent les performances scolaires des apprenants à savoir : le système éducatif en lui-même, la qualité de l'enseignement et des enseignants, l'origine socioculturelle des apprenants notamment l'influence de l'environnement familial.

Plusieurs auteurs (pédagogues, psychologues, sociologues dont : **ISNARD Guillemette, TIECHE Maurice, RAMSTEIN Samy, MUCCHIELLI Roger, LEIF Joseph et DELAY Jean, VINCENT Rose, NEKPO Célestin, DACO Pierre**, pour ne citer que ceux-là), ont abordé, d'une manière globale, l'impact des attitudes parentales sur la réussite scolaire. Il en a, également, été ainsi d'un travail de recherche qui s'est penché sur l'impact des comportements parentaux sur la réussite scolaire des enfants de 5 à 12 ans.

La présente étude, tout en exploitant les résultats de ces travaux, s'en démarque dans la mesure où elle compte surtout mettre l'accent, spécifiquement, sur l'influence des violences conjugales sur le rendement scolaire des adolescents. Ici, l'adolescent apparaît plus ou moins hors du champ où s'exercent les rivalités entre ses parents ; ce qui, in fine, ne l'épargne pas des contrecoups en termes de trouble psychologique et de baisse du rendement scolaire. Mieux, la tranche d'âge retenue pour cette recherche, loin d'être un fait fortuit, témoigne du souci de montrer en quoi les conséquences liées aux violences conjugales peuvent accentuer la crise pubertaire qui caractérise les jeunes ; crise dont l'issue, heureuse ou non, détermine le type d'homme de demain.

Indéniablement, la cellule familiale constitue le lieu de référence où s'amorce le processus de socialisation de l'enfant. Elle joue un rôle éducatif de premier plan et permet à l'enfant, candidat à l'humanité, adulte de demain, de forger ses premières armes pour la vie. Cette mission éducative, qui lui est assignée, ne peut être menée à bien sans l'instauration, par ses membres en

l'occurrence les parents, d'un climat permanent de sécurité affective, de concorde et d'harmonie. Comme le souligne d'ailleurs **DOGBE Yves Emmanuel**, « il est évident que chaque parent souhaite que son enfant parvienne à un développement intellectuel maximal, qu'il fasse des études appropriées et profitables, qu'il apprenne un métier intéressant et utile et qu'il soit, au sein des membres de sa collectivité, un individu indispensable, serviable, utile. Mais ce qu'il est nécessaire de savoir, est que c'est au sein de la cellule familiale que les bases de ce processus d'apprentissage et de formation à la vie sont jetées ».⁴

Malheureusement de nos jours, les familles en perte de vitesse connaissent des crises parmi lesquelles on peut énumérer les violences conjugales. Notre pays le Bénin n'échappe pas à cette triste réalité qui touche préférentiellement la gent féminine.

En 2006, les résultats de l'Enquête Démographique de la Santé ont révélé que « un peu plus d'une femme sur dix (13%) a déclaré avoir été excisée »⁵. Quant aux études menées en novembre 2009 par le Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale (**MFSN**) sous la houlette de l'Observatoire de la Famille, de la Femme et de l'Enfant (**OFFE**) sur le territoire national, il ressort que « 69% de femmes interrogées ont subi des violences, au moins, une fois dans leur vie ; 88% ont été victimes de propos injurieux ; 75% ont été victimes de bastonnades ; 72,8% sont victimes de cris ; 32,8% sont menacées de divorce ; 27,8% ont été frappées au moins une fois et 28,5% sont victimes de violences sexuelles »⁶. Ces conclusions témoignent du caractère préoccupant de la situation de la femme dans le monde.

⁴DOGBE Yves Emmanuel (1979) la crise de l'éducation

⁵ cf rapport EDS-Bénin 2006

⁶ Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale, Etude sur les violences faites aux femmes au Bénin, Cotonou, novembre 2009

Ainsi, la volonté affichée dans la constitution du 11 décembre 1990 de créer un Etat de droit dans lequel les droits fondamentaux de l'homme et la dignité de la personne humaine sont garantis, la ratification par le Bénin de la convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard de la femme, le vote des lois portant code des personnes et de la famille, répression des violences faites aux femmes pour ne citer que ceux-là, n'ont pas pour autant inversé la tendance haussière des violences conjugales.

Quelle est alors l'influence de ces violences conjugales sur la réussite scolaire des adolescents, dans la commune de Kpomassè ?

II- Justification du sujet

L'intérêt suscité par ce travail de recherche repose sur plusieurs raisons.

D'abord, il faut souligner qu'au cours d'une émission télévisée dénommée "unis pour toujours" sur la chaîne nationale, un psychothérapeute déclarait avoir reçu à son cabinet une élève, jadis très brillante en classe. Celle-ci, en un laps de temps, a vu ses performances scolaires fondre littéralement sans, qu'à première vue, on ne puisse en déterminer les causes. Ses investigations ont révélé, plus tard, que les parents de cette dernière s'entredéchiraient dans des querelles interminables. Et il a suffi que l'harmonie revienne au sein de la famille pour qu'à nouveau ses résultats scolaires remontent en flèche.

Ensuite, il faut noter que peu de liens sont souvent établis entre violences conjugales et réussite scolaire. Lorsqu'on évoque la problématique des violences faites aux femmes, on insiste davantage sur les conséquences engendrées sur la femme. Et même quand il arrive d'énumérer certains effets à l'égard des enfants, on ne parvient pas, toujours, à les croiser avec les performances scolaires de ces derniers.

Enfin, il faut relever que dans le processus de développement de l'individu, l'adolescence apparaît comme une période déterminante. Cette phase de transition, au travers de laquelle le sujet quitte le monde infantile pour celui des adultes, est caractérisée par plusieurs mutations, à la fois, physiologiques, psychologiques et sociales. Les bouleversements qu'elle crée, chez l'adolescent, sont déjà de nature à influencer, parfois négativement, sur le rendement scolaire de celui-ci. Si au lieu de bénéficier de l'encadrement de ses géniteurs, pour traverser sans trop de heurts cette période, ce dernier doit s'accoutumer à une atmosphère de violences, on pourrait, à juste titre, se demander ce qu'il adviendrait de lui.

Ce sont autant de facteurs qui ont rendu intéressante la présente étude.

III- Objectifs et hypothèses de la recherche

1- Objectif général

L'objectif général poursuivi par la recherche est d'étudier l'influence des violences conjugales sur le rendement scolaire des adolescents.

Cet objectif général est décliné en quatre objectifs spécifiques.

2- Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques s'énoncent ainsi qu'il suit :

- 1- Etudier les conséquences des violences conjugales sur l'équilibre psychoaffectif des adolescents ;
- 2- Montrer l'influence des violences conjugales sur la crise pubertaire ;
- 3- Evaluer les effets des conflits conjugaux sur le rendement scolaire des adolescents ;
- 4- Elaborer des stratégies de protection intégrale les mieux adaptées à l'accompagnement psychopédagogique des adolescents issus des ménages victimes de violence, selon le contexte socioculturel du Bénin.

3- Hypothèse générale

Les violences conjugales créent de tensions au sein des ménages et perturbent la réussite scolaire des enfants qui y vivent.

a)- Hypothèses spécifiques

- 1- Les violences conjugales bouleversent l'équilibre psychoaffectif des adolescents ;
- 2- les violences conjugales ont un impact sur la crise pubertaire chez les adolescents ;
- 3- Les conflits conjugaux influencent, négativement, les performances scolaires des adolescents.

b)- Hypothèses opérationnelles

Dans la mesure où les problèmes spécifiques à résoudre sont définis, notre sujet libellé et la problématique spécifiée, il nous paraît judicieux de cerner les contours de leur résolution qui, de facto, permet de résoudre le problème général identifié.

Celui-ci, faut-il le rappeler, a trait aux effets néfastes des violences conjugales sur la réussite scolaire des adolescents.

Alors, l'éducation des enfants adolescents dans un ménage victime de violences conjugales est moins appréciable que celle de ceux issus d'un ménage où règne la paix, la compréhension mutuelle des parents.

En d'autres termes, plus un enfant adolescent est élevé dans un ménage victime de conflits conjugaux, moins il s'épanouit pour une meilleure réussite scolaire.

4- Clarification conceptuelle

La clarification conceptuelle nous permet de circonscrire le champ lexical du sujet de recherche, dans un contexte prédéfini selon l'orientation que nous donnons à l'étude.

Au total, la clarification conceptuelle de six (06) mots clés et expressions principales (Notions d'influence, de violence, de violence conjugale, de famille, de réussite scolaire, d'adolescence) s'impose, pour mieux cerner l'étendue de nos travaux de recherche.

➤ Notion d'influence

Selon le **Petit Larousse édition 2006**, l'influence désigne l'action qu'une personne exerce sur une autre ; ascendant, autorité.

En psychologie, elle se rapporte à l'ensemble des empreintes et des changements, que la vie sociale ou les relations avec autrui, produisent sur les individus ou les groupes, qu'ils en soient conscients ou non.

➤ Notion de violence

Toute violence repose sur l'utilisation de la force. **MICHAUD Yves** renseigne davantage sur cette assertion en précisant que étymologiquement, « la violence renvoie avant tout à une idée de force, visible et manifeste, qui entraîne chaos et bouleversement »⁷.

Le **petit Robert**, s'inscrivant dans la même optique, dans son approche de définition, précise que « c'est une force brutale pour soumettre quelqu'un »⁸.

Les sciences humaines répartissent les théories de la violence en deux camps. Le premier regroupe les théories de la violence fondatrice qui soutiennent l'existence d'un programme de comportements violents, inscrit en

⁷ MICHAUD Yves, la violence, colle « que sais-je » presse universitaire de France 2004

⁸ Cf le Dictionnaire le Petit Robert

l'homme. Dans ce cadre théorique, on peut ranger la thèse de **KONRAD Lorenz** sur « l'instinct agressif non ritualisé »⁹, les théories psychanalytiques sur l'existence d'une pulsion destructrice (thanatos) et la théorie de **GIRARD René** liée au « désir mimétique »¹⁰.

Quant au second, il regroupe les théories qui soutiennent que la violence est une affaire de société. C'est le cas de l'anthropologie culturaliste qui voit dans la violence un phénomène de culture et celui de la psychologie sociale qui penche globalement en faveur des thèses sur l'impact du milieu. Les enquêtes sur l'influence menées dans ce cadre, par **BANDURA Albert** et **MILGRAM Sanly**, tendent à montrer que la violence ne vient pas de l'individu, mais des modèles de conduite qui lui sont dictés.

Au demeurant, plutôt que d'opposer les paradigmes, il serait judicieux de revoir la définition de la violence en recourant au droit civil qui la définit comme un « fait de nature à inspirer une contrainte telle que la victime donne son consentement à un acte que, sans cela, elle n'aurait pas accepté »¹¹.

Après cette clarification sur la notion de violence, comment définir, à présent, le concept de violence conjugale ?

➤ **Notion de violence conjugale**

Elle désigne toute forme de violence survenant au sein du couple ou entre conjoints. Ce qui suppose ici que la violence peut être dirigée de l'homme contre la femme et vice-versa.

Mais, dans la réalité africaine en général et celle béninoise en particulier, il convient de souligner que les violences conjugales sont largement orientées vers les femmes qui en constituent les premières victimes.

⁹ KONRAD Lorenz, l'Agression, une Histoire naturelle de mal p 03

¹⁰ GIRARD René (1972), la violence et le sacré

¹¹ Cf lexique des termes juridiques page 32

Selon le rapport établi par la France pour l'ONU en 1993, la violence conjugale est définie comme « un processus au cours duquel un partenaire exerce des comportements agressifs et violents à l'encontre de l'autre, dans le cadre d'une relation privée et privilégiée. Ces comportements sont destructeurs quels qu'en soient la forme et le mode »¹².

Pour les Nations Unies, « *les violences conjugales à l'égard des femmes concernent tous les actes de violences dirigés contre le sexe féminin et causant ou pouvant causer aux femmes, un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris, la menace de tels actes, la contrainte, la privation arbitraire de la liberté dans la vie privée* ». Cette définition des Nations Unies présente la violence sous plusieurs angles et englobe les facteurs portant préjudice à la femme.

➤ **Notion de famille**

« Emprunt tardif (1337) au latin classique dérivé de *famulus* ». « Serviteur », « ensemble de tous ceux qui vivent sous le même toit ». Il n'y a pas une définition univoque de la famille contemporaine. D'une part, les formes familiales sont diverses du mariage à la cohabitation, de la famille classique à la famille monoparentale et à la famille recomposée. Selon **NEKPO Célestin**, la famille est le creuset des premières influences qui s'exercent sur les individus qui y vivent pour orienter leurs divers comportements, dans un sens comme dans l'autre.

Pour **SILLAMY Norbert**, la famille a pour fonction essentielle d'assurer la sécurité de ses membres ainsi que l'éducation des enfants.

Selon **SAINT-YVES Aurèle**, la famille est un foyer de relations humaines vivantes, permettant l'actualisation du dynamisme total de ses membres en vue d'atteindre l'objectif recherché, qui se veut la sécurité

¹² Article 1^{er}, Déclaration sur l'élimination de la violence contre les femmes, Assemblée Générale de l'ONU, 1993.

émotionnelle-affective sous le contrôle de normes malléables et d'une autorité à double chef, à partir des phénomènes d'interaction et de communication vécus dans un climat d'amour véhiculé dans le cadre d'une structure qui se veut facilitante pour permettre une cogestion par consensus. On y distingue trois types de relations : les relations conjugales, les relations parentales et les relations fraternelles.¹³

Les violences conjugales s'exercent d'abord et avant tout dans le cercle familial. Alors, pour rester fidèle à notre sujet de recherche, nous nous intéresserons donc aux relations conjugales.

➤ **Notion de réussite scolaire**

De l'Italien "Riuscita" « issue » ; "de riuscire", « ressortir », C'est la situation d'une personne qui a atteint le niveau qu'elle s'était fixé ou qui a réalisé la tâche qu'elle avait entreprise d'où « bonne issue, succès »¹⁴. La réussite, c'est un résultat heureux contrairement à l'échec. Selon **SILLAMY Norbert** la réussite, comme l'échec est « une notion essentiellement subjective qui ne dépend pas du niveau absolu de réalisation d'un acte, mais se situe plutôt par rapport à certaines normes et plus particulièrement au niveau d'aspiration de chaque individu ».

Dans le contexte de notre recherche, la réussite scolaire est le fait qu'un enfant connaisse une évolution dans ses études.

➤ **Notion d'Adolescence**

L'adolescence est la période de la vie qui suit l'enfance et précède l'âge adulte. Elle correspond sur les plans physiologique et psychologique à la puberté, première phase de maturation des organes sexuels avec de multiples modifications de l'être humain. Elle peut être divisée en trois stades à savoir :

¹³ SAINT Yves Aurel, (1969) « Pédagogie des relations humaines », Paris, Edition du renouveau pédagogique.

¹⁴ SILLAMY Norbert, (1999), dictionnaire de Psychologie, Paris, Larousse.

- la période pré-pubertaire (11-12 à 13-14, pré-adolescence) ;
- la puberté proprement dite (15-17 à 18 ans, adolescence même) ;
- la période post-pubertaire (grande adolescence).

Tous ces différents stades sont caractérisés par d'importantes transformations physiologiques (croissance rapide, apparition des caractères sexuels secondaires, développement des organes génitaux etc), comportementales, psychologiques...

- la période pré-pubertaire.

Elle est marquée par une volonté d'affirmation de soi, une volonté de libération, de sortie et de puissance. Mais les liens sociaux et familiaux opposent leur résistance. Ainsi naît un conflit entre la personnalité en développement qui instaure une nouvelle vision du monde, brisant les cadres du passé. Le grand enfant veut conquérir le monde. Le travail scolaire ne l'intéresse plus ; escapades et écoles buissonnières sont monnaie courante. Ce stade est aussi caractérisé par la curiosité sexuelle qui déborde rarement le champ de l'expérience sexuelle proprement dite. Le goût du secret est propre à cet âge également marqué par le rétrécissement de la sociabilité.

- la période pubertaire.

Elle se caractérise par un début de rapprochement vers le parent de même sexe soit pour calmer les angoisses, anxiété et agitation qui marquent cette période, soit pour étancher leur soif de se faire valoir. C'est aussi la période du narcissisme ; phénomène psychologique qui marque la négation de la relation à autrui, un mouvement nécessaire de rupture définitive avec les identifications antérieures et un tournant décisif dans la confiance en soi. Le moi prend un plaisir délicieux à s'éprouver soi-même comme existence. Les préoccupations personnelles à cet âge renvoient au travail scolaire et ses

résultats (réaction des parents, souci de l'avenir), les relations entre frères et sœurs, les soucis d'amitié, les soucis d'argent, les soucis d'esthétique personnelle. Ici, l'activité sexuelle va se diversifier (masturbation, flirt, homosexualité) en prenant une place relativement importante dans la vie de l'individu ; même si elle est parfois de nature à perturber la fonction d'attention et la concentration scolaire.

L'univers dans lequel se meut l'adolescent est un univers non objectif où l'imagination prend une forme extraordinaire. Des chocs psychologiques peuvent être produits par la dévalorisation systématique de la personnalité de l'adolescent par la famille et socialement par l'entourage.

- la période post pubertaire.

Elle est encore appelée crise d'originalité juvénile. C'est une période de la vie délicate et extrêmement dangereuse pour deux raisons :

- d'une part, les adolescents flottent entre deux mondes, l'univers des enfants qu'ils ne sont plus, l'univers de la famille et des adultes qu'ils rejettent ;
- d'autre part, ils arrivent dans le nouvel univers naturel et social avec une vision personnelle du monde authentiquement magique, frappée de romantisme, avec l'illusion de détenir la vérité de pouvoir modifier le réel et la société. Du choc produit par la rencontre de ces idées préparées avec la réalité objective de la société elle-même, naissent d'importants déséquilibres et perturbations. C'est enfin le moment par excellence des révoltes dirigées aussi bien contre la famille, la société que l'univers.

5- Revue de littérature

Cette partie de notre travail de recherche nous a permis de passer en revue la littérature existante sur le sujet en étude. Les informations recueillies ont permis non seulement d'avoir un aperçu de l'état actuel de la question mais aussi et surtout ont servi de modèle d'analyse et d'interprétation des résultats obtenus sur le terrain. Ainsi trois aspects sont pris en compte dans notre présentation. Il s'agit de la situation des violences conjugales dans le monde et en Afrique de l'Ouest, les théories comportementales en milieu familial et ses influences sur l'éducation de l'enfant et enfin les effets des violences conjugales sur les adolescents.

5.1) Situation des violences conjugales dans le monde et en Afrique de l'Ouest.

La situation des femmes dans le monde demeure préoccupante malgré les nombreuses actions qui se mènent ici et là. Les diverses réponses apportées aussi bien par la communauté internationale que par les gouvernements n'ont pu à ce jour permis d'en découdre avec les problèmes qui se posent à la femme. Les violences à l'égard de la femme sous toutes ses formes constituent l'un des fléaux de l'humanité.

Or, s'il y a quelque chose de plus cher à l'homme, c'est la liberté et sa dignité. Ces deux concepts font partie des fondamentaux des droits humains et ne peuvent être soustraits de la vie quotidienne de l'être humain. L'homme qui perd sa dignité et sa liberté est comparable à un prisonnier sans espoir. Le phénomène des violences faites aux femmes est par là donc une négation de la liberté et de la dignité de la femme.

Malgré les victoires remportées en Occident dans le cadre de la lutte pour l'émancipation de la femme, il est affligeant que dans une société aussi

riche et évoluée sur le plan social, la violence conjugale constitue encore, paradoxalement, le quotidien de milliers de femmes.

En effet, en 2000, la France a manifesté l'intérêt qu'elle porte au sujet par la réalisation d'une Enquête Nationale sur les Violences à l'Egard des Femmes (**ENVEF**) dont le rapport a inspiré des auteurs et occasionné nombre de publications.

Selon **JASPARD Maryse**, « les violences contre les femmes »¹⁵ est un concept sociopolitique international en ce sens qu'il est né des débats contradictoires qui ont animé les conférences mondiales tenues sur les femmes.

LEVERT Isabelle, psychologue clinicienne a, pour apprécier le phénomène, souligné que, dans tous les cas et sans exception, la violence conjugale est inacceptable et que « Rien ne peut la justifier »¹⁶. Pourtant, elle est une réalité dans tous les pays du monde, un concept sans frontière, un phénomène universel et atemporel qui concerne toutes les catégories sociales ou culturelles selon l'auteur.

Encore au 21^{ème} siècle, en France, pour une femme sur dix, le foyer est synonyme de danger, tous les trois jours une femme meurt des violences subies.

Le plus souvent, la violence conjugale dérive de comportements machistes des hommes envers les femmes, qui entendent exercer ainsi leur domination et imposer leurs volontés. La violence conjugale ne constitue pas un fait isolé ou un "accident" dans une relation de couple en difficulté. Elle est toujours un abus de pouvoir qui s'exerce au quotidien sous des formes plus ou moins explicites, le plus souvent à l'abri du regard des autres. Les éclats de

¹⁵ JASPARD Maryse (2005), Les violences contre les femmes Edition la découverte

¹⁶ LEVERT Isabelle (2009), la violence conjugale : briser la chaîne pour en parler

violence alternent avec des périodes d'accalmie au cours desquelles la partenaire préfère oublier l'épisode trop douloureux et se réfugier dans l'illusion que cela n'arrivera plus, jusqu'à la prochaine fois, parce que malheureusement, oui, il y en aura une. Le même cycle va se répéter, à une vitesse grandissante et en s'amplifiant.

S'inscrivant dans la même option, l'**Amnesty International** publie "les violences faites aux femmes en France : une affaire d'Etat." L'ouvrage a fait suite à une année d'enquête qui a été finalisée le 25 novembre 2005 en France. Pour l'Amnesty International, la violence à l'égard des femmes est avant tout, « une violation ou une série de violations des droits humains fondamentaux valables pour tout être humain et protégés par les principaux traités de droits humains »¹⁷.

La situation en Afrique est plus préoccupante vu le niveau de développement de la société et la pauvreté ambiante. Les violences envers les femmes sont de toutes séries et de toutes formes. Entre autres, les facteurs qui marquent l'asservissement et l'avilissement des femmes sont le déni du droit de sa participation au processus de prise de décision concernant la gestion de la cité, le poids des coutumes qui affecte sa liberté et son épanouissement dans sa vie conjugale, les effets d'une certaine suprématie du mari sur la femme et les séquelles de certaines traditions sur le statut de la femme et les inconvénients de l'analphabétisme.

Si ces faits existent depuis des temps immémoriaux, le concept de violences faites aux femmes, quant à lui est tout récent. C'est à la faveur des trois dernières célébrations de la journée du 8 mars, officialisée depuis 1977, Journée Internationale de la Femme (**JIF**) par l'Organisation des Nations Unies (**ONU**), que certains pays africains ont nettement affiché leur volonté

¹⁷ AMNESTY International (2005), "les violences faites aux femmes en France : une affaire d'Etat" publication

de travailler spécifiquement sur les violences faites aux femmes, en dehors de tout ce qui se fait dans le cadre du genre et de l'amélioration du statut juridique de la femme.

En effet, en 2000, le Togo a réalisé une enquête sur la famille, les migrations et l'urbanisation au Togo. Le neuvième chapitre du rapport de cette enquête quantitative a mis en relief quelques formes de violences rencontrées au Togo. Ce sont : le lévirat, la privation sexuelle, le rapt ou l'enlèvement de la future mariée, les violences physiques, les mutilations génitales féminines, la privation économique, les abus dans les pratiques sexuelles.

En Côte d'Ivoire, en octobre 2008, le Ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales (**MFFAS**) a publié le rapport intitulé : Crise et Violence Basées sur le Genre en Cote d'Ivoire : résultats des études et principaux défis. L'orientation de l'étude s'est effectuée à partir de la définition que l'Organisation Mondiale de la Santé (**OMS**) donne à la violence basée sur le genre (**VBG**) qui est que les violences basées sur le genre sont la menace ou l'utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir contre soi-même, contre autrui ou contre un groupe ou une communauté et qui entraînent ou risquent fortement d'entraîner un traumatisme, un décès, des dommages psychologiques, un mauvais développement ou des privations.

A ces deux pays s'ajoutent le Niger, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, le Sénégal, le Mali et le Bénin qui sont entrain de mettre en place des mécanismes de lutte contre le phénomène. Notons qu'au Bénin, l'ONG **WILDAF** a publié un ouvrage intitulé : une société sans violence à l'égard des femmes dans le cadre du projet, « Sensibilisation et renforcement de capacité des acteurs judiciaires et extrajudiciaires par la mise en œuvre effective des droits des femmes en Afrique de l'Ouest ». Il expose les trois

types de violences reconnus sur le plan international ainsi que les formes de violences issues des travaux effectués par les centres d'aides juridiques comme l'**AFJB**, le **WILDAF** et les mass médias. L'étude de **WILDAF** a eu l'intérêt d'être bien centrée sur les aspects juridiques de la lutte contre les violences faites aux femmes. Cependant elle ne s'est appesantie ni sur l'ampleur du phénomène ni sur les questions socio-anthropologiques qui sont déterminantes.

En 2008, le Projet Enabling Mobilisation and Policy implementation for Women's Rights (**EMPOWER**), pour sa mise en route a réalisé au Bénin son étude de base sur les violences basées sur le genre. Le but visé dans cette étude est de recueillir des données de base relatives aux indicateurs du projet, y compris les Connaissances, les Attitudes et les Pratiques (**CAP**) en faveur des politiques et lois anti VBG, ainsi que les données relatives aux droits de la femme et de l'enfant.

5.2) Les théories comportementales en milieu familial et leurs influences sur l'éducation de l'enfant.

La majorité des courants de pensée développés ici se sont appesantis sur la situation des enfants. Mais nous nous sommes permis de les évoquer pour deux raisons fondamentales. D'une part, les adolescents objet de notre étude ont tous traversé la période de l'enfance ; d'autre part il convient de souligner qu'une enfance mal vécue peut engendrer pour le sujet des perturbations psychologiques et des troubles de la personnalité au stade de l'adolescence qui lui succède immédiatement, dans le processus de développement de l'individu.

VINCENT Rose, selon ses recherches, a montré que la psychologie de l'enfant, depuis peu d'années, a accompli des progrès importants. Le milieu dans lequel l'enfant vit et se développe (parents, familles, amis, école) a sur lui, et souvent à notre insu, « une influence déterminante pour toute la suite de

sa vie »¹⁸. Les parents qui ignoraient cet ensemble de connaissances nouvelles risqueraient non seulement de se priver d'atouts importants pour mieux élever leurs enfants, mais encore de ne pas comprendre les tentatives pédagogiques actuelles.

Pour **ISNARD Guillemette**, « tout comme l'enfant n'est pas un adulte en modèle réduit, sa mémoire n'est pas une miniature de celle de l'adulte »¹⁹.

Par conséquent, pour mieux savoir aborder la question du développement de la mémoire chez l'enfant, particulièrement s'il développe des troubles d'apprentissage, il faut comprendre de quoi elle est constituée et comment elle fonctionne. Il ne s'agit pas d'attirer l'enfant vers le monde des adultes, mais de jouer en réveillant tous ses sens simultanément pour l'aider dans son développement. Et tout cela doit se faire dans un climat familial et / ou scolaire favorable à ce développement. Totalement acquise aux vertus thérapeutiques, pédagogiques et éducatives de la synesthésie, **ISNARD Guillemette** réaffirme que l'éveil d'un sens peut provoquer le réveil d'un autre et ainsi, contribuer à un travail interdépendant de toutes nos sensibilités émotives. « L'enfant ne peut donc émerger dans son apprentissage que lorsque les conditions familiales, pédagogiques et sociales sont en synergie avec son développement psychologique qui prend en compte ses cinq sens et les facultés auxquelles ils donnent accès »²⁰.

TIECHE Maurice, quant à lui, met un accent particulier sur l'éducation de l'enfant dès sa naissance. Ainsi, il est nécessaire que les parents veuillent prendre la peine d'étudier leur propre nature, de voir comment elle survient chez l'enfant et d'adapter leurs méthodes éducatives à ce qu'ils auront découvert.

¹⁸ VINCENT Rose (1968), connaissance des enfants, Looslez-Lille : p 247

¹⁹ ISNARD Guillemette (1988), l'enfant et sa mémoire, une histoire d'amour, suisse, Edition Favre p 185

²⁰ ISNARD Guillemette (1988), l'enfant et sa mémoire, une histoire d'amour, suisse, Edition Favre p 185

Pour cela, très tôt dès le berceau, « il faut traiter l'enfant selon des normes sûres que les parents doivent eux-mêmes connaître et respecter »²¹. Car beaucoup de parents, pensent avoir le droit de parler de n'importe quoi et n'importe comment devant un tout petit enfant sous prétexte qu'il ne comprend rien. En effet, il ne saisit pas le sens ou la portée des paroles, puisqu'il ne possède pas les éléments nécessaires à la compréhension logique de ce qui est ou se fait. Il n'en est pas moins vrai que les mots et les actes dont il est témoin restent gravés dans sa mémoire et que, même oubliés en apparence, ils agiront et entraîneront des conséquences positives ou négatives graves sur le plan affectif, intellectuel lorsqu'il aura acquis de l'expérience et le langage nécessaires pour comprendre. Ce n'est donc pas impunément que l'on parle avec violence ou en faisant usage de termes regrettables devant un bébé, n'eut-il que trois ou six mois. Si l'éducation doit être très soignée dans les premiers temps de l'existence de l'enfant, c'est parce que plus l'enfant est jeune, plus il est sensible et plus il est capable de contracter de bonnes habitudes.

Le médecin pédiatre, **RAMSTEIN Sammy**, à partir de faits réels d'un personnage principal, du nom de "Claude" d'histoires vécues de celui-ci, dans son ouvrage, raconte comment à chaque étape de développement de l'enfant, on peut, grâce à la parole, essayer de lui éviter des crises inutiles en prenant le mal à la racine : échec scolaire, toxicomanie et délinquance.

Pour cet auteur, la mésentente parentale risque de faire vaciller le sentiment de sécurité de l'enfant.

Mais avant tout, l'enfant mérite d'être consulté et de connaître la vérité à partir de 7 à 8 ans. Et les mots vrais ne sont efficaces que lorsqu'ils rencontrent une résonance personnelle. « Il n'est pas souhaitable que l'être humain soit manipulable par des mots, comme il peut l'être par des

²¹ TIECHE Maurice, Guide pratique d'éducation familiale, damaries les lys, éditions vie et santé p 20-40

médicaments. Mais lorsque reflétant la vérité-mortaise, ils rencontrent la réalité vécue, ces mots retrouvent toute leur action vitalisante »²².

Somme toute, le docteur **RAMSTEIN Samy** nous a fait explorer l'enfant à travers la personnalité de "**Claude**", de la naissance jusqu'au phénomène d'Oedipe, voire l'âge de 12 ans où il a tenté de nous faire découvrir les méandres et les dangers pour chaque étape de son développement qui sont des points de repère qu'il vaut mieux connaître qu'ignorer. Il a su mettre en exergue l'importance de l'équilibre dans les relations parents-enfants.

NEKPO F. Célestin, à l'issue de ses recherches, pense que « la famille est, de tout temps et en tout lieu, le premier milieu de vie ou d'évolution de l'enfant scolarisé ou pas »²³. Mais dans la mesure où les enfants qui y vivent sont scolarisés, on est fondé de penser et même d'affirmer que les nombreux problèmes du milieu familial se répercutent tantôt, manifestement, tantôt de manière diffuse sur ces apprenants. Ils les portent, en eux quotidiennement et vont à l'école pour se trouver devant les apprentissages scolaires, devant les maîtres, en définitive devant le savoir à acquérir. Etant donné que les enfants sont là, à l'école, déjà porteurs de sérieux problèmes du milieu familial et lorsque les difficultés de ces individus sont telles que les rendements scolaires sont nettement en deçà de ce qu'ils devraient être, on s'interroge et on interroge les structures présumées responsables d'une telle situation. Dans cette tentative de situer les responsabilités, la famille apparaît en premier lieu.

De même en recherchant les causes cardinales de l'échec scolaire, provenant du milieu familial, l'auteur met l'accent sur les éléments, facteurs négatifs tels que la dislocation de la cellule familiale ou la dissociation du noyau parental : divorce, remariage de l'un des parents, absence au foyer de

²² RAMSTEIN Samy (1989), « langage du corps, langage du cœur », Paris, Hatier collection sens de la vie, p189.

²³ NEKPO F. Célestin, (1998), la dissertation pédagogique, Porto-Novo, CNPMS, p106-116.

l'un d'eux. Il y a également les disputes des parents entre eux et au sujet des enfants.

Il est donc évident que l'ensemble de tous ces problèmes, de toute cette situation crée au sein de la famille un milieu conflictuel inexplicable, permanent, asphyxiant. La mauvaise ambiance dans laquelle vivent ainsi les enfants qui peuvent passer de spectateurs à acteurs n'est pas toujours de nature à favoriser les apprentissages scolaires en particulier, l'épanouissement personnel en général.

Les puissants conflits psychologiques amassés sont refoulés, intériorisés par eux. Mais à moyen ou long terme, ils remonteront à la surface, envahiront la conscience claire et produiront des effets naturellement négatifs chez ces enfants.

Selon **DELDIME Roger** et **DEMOULIN Richard**, au cours de la première enfance, le cadre habituel dans lequel l'enfant grandit est le milieu familial. Ainsi, les réactions des enfants rendent compte des relations familiales. Les attitudes parentales marquent l'évolution de l'enfant et l'idée qu'il se fait des autres, du monde.

Le milieu familial a donc une importance considérable car il doit contribuer à émanciper l'enfant, à le mener à l'autonomie. « Pour y parvenir, la famille doit apporter satisfaction à quelques besoins fondamentaux dont notamment, le besoin d'affection, le besoin de considération, et enfin le besoin de sécurité »²⁴.

De même le rôle exceptionnellement important de la mère a été mis en évidence par des travaux qui ont montré les conséquences des carences affectives maternelles chez les enfants. La mère, selon ces auteurs, favorise normalement l'adaptation affectivo-sociale par la sécurisation qu'elle réalise.

²⁴ DELDIME Roger et DEMOULIN Richard, (1994) Introduction à la psychologie, édition Boeck-wesmal S.a Bruxelles p 388

Plus loin, ils attestent que, la famille, la plus ancienne des institutions, joue un rôle essentiel dans la société humaine. Et que la famille est le meilleur cadre pour élever des enfants et enfanter des adultes mûrs.

Pour eux, « une famille heureuse est un havre de sécurité ». Pour une famille idéale, le soir à l'heure du repas, les parents affectueux sont assis avec leurs enfants et discutent de leur journée de travail. Les petits racontent, avec animation, ce qu'ils ont fait à l'école. Ainsi ce moment de détente passé ensemble redonne à chacun, de forces pour affronter une nouvelle journée. De même au sein d'une famille heureuse, l'enfant sait que son père et sa mère prendront soin de lui s'il tombe malade, se relayant peut être à son chevet toute la nuit. Il sait également qu'il peut parler à ses parents des difficultés de son âge, et recevoir d'eux conseils et soutiens.

Sans contexte, aussi troublé que soit le monde extérieur, l'enfant se sent en sécurité. Les parents doivent répondre efficacement à ses besoins. Ils doivent commencer l'éducation de leur progéniture dès la petite enfance. Même les tout-petits sont avides de connaissance. Il est indispensable qu'une mère caresse son bébé et lui parle pour combler ses besoins affectifs. Quand au père, il doit lui aussi nouer des relations étroites avec le nouveau né. De même, un bon père entretient des relations affectueuses et chaleureuses avec son enfant dès sa naissance. Dès la naissance, le cerveau du bébé est prêt à recevoir et à emmagasiner des informations, dont les parents sont la principale source de production²⁵.

En résumé, cette revue n'a fait que mettre en relief l'importance du rôle affectueux que doivent jouer les deux parents (père et mère) dans la consolidation de la personnalité de l'enfant sans quoi, il serait assujetti à d'énormes conséquences.

²⁵ DELDIME Roger et DEMOULIN Richard, (1994) Introduction à la psychologie, édition Boeck-wesmal S.a Bruxelles p 388

5.3) Effets des violences conjugales sur les adolescents.

La question des violences conjugales et leurs influences sur les enfants et les adolescents a fait l'objet de plusieurs recherches et de publications en France, aux Etats Unis et au Canada. Nous n'en évoquerons ici que quelques-unes.

Selon la publication du professeur **KITZMANN Katherine**, intitulée « Violence familiale et impacts sur le développement social et affectif des jeunes enfants », les statistiques démographiques américaines indiquent que 29,4% des enfants habitant avec deux parents vivent dans une famille dans laquelle il y a eu de la violence familiale au cours de l'année précédente. Même si ces derniers qui vivent dans des foyers violents ne font pas l'objet de violences de la part des parents, ils sont souvent touchés indirectement. Les enfants témoins de violences conjugales sont à risque d'un large éventail de problèmes psychologiques, affectifs, comportementaux, sociaux et scolaires.

De la méta-analyse effectuée par **KITZMANN** et ses collègues sur 118 études empiriques et portant sur l'adaptation psychosociale des enfants témoins de violences conjugales, il ressort que 63% d'entre eux avaient de moins bons résultats que l'enfant moyen qui n'avait pas été exposé à la violence inter parentale. Les problèmes incluaient l'agressivité, l'anxiété, les difficultés avec les pairs et les problèmes scolaires, tous à des degrés similaires²⁶.

En conclusion, les enfants exposés à la violence conjugale risquent de souffrir de plusieurs problèmes psychologiques, même s'ils ne sont pas eux-mêmes la cible de l'agression physique. Ces problèmes sont similaires à ceux observés chez les enfants violentés, ce qui suggère que la violence, qu'elle se

²⁶ KITZMANN Katherine, (2005-2008), « Violence familiale et impacts sur le développement social et affectif des jeunes enfants » Etats Unis, University of Memphis.

produise entre les parents ou qu'elle cible l'enfant, peut perturber son développement.

Le rapport mondial sur la violence contre les enfants, publié par le Secrétaire Général des Nations Unies en Octobre 2006, dans son chapitre intitulé : conséquences des violences contre les enfants au sein du foyer et dans la famille, a souligné qu'entre 133 et 275 millions d'enfants²⁷ sont régulièrement témoins chaque année d'actes de violences entre leurs parents, les personnes qui les élèvent ; il s'agit la plupart du temps d'une dispute entre leurs parents ou entre leur mère et son partenaire.

Selon **Ann Pâquet-Deehy**, Professeur à l'École de Service Social de l'Université de Montréal, tous les enfants qui vivent dans une famille où leur père ou le conjoint de leur mère est violent envers leur mère sont des enfants exposés à la violence conjugale sous une forme ou une autre. Une recherche réalisée au Québec auprès de femmes vivant de la violence conjugale révèle que 75% des enfants ont assisté aux scènes de violence.

Toujours selon cet auteur, l'exposition à la violence conjugale couvre une vaste gamme d'expériences. Être présent lors des scènes de violence entre les parents est généralement reconnu, mais c'est aussi entendre des éclats de voix et des cris, voir les marques des coups portés, percevoir la détresse dans le regard du parent agressé.²⁸

La violence conjugale se manifeste dans un cycle (tension, agression, déresponsabilisation, rémission, et réconciliation) qui affecte tous les membres de la famille. Les enfants ne sont pas partie externe au processus. Ils vivent dans un climat de tension, de friction, et de peur qui éclate, qui diminue et se reconstruit à nouveau.

²⁷ Rapport mondial sur la violence contre les enfants, Nations Unies, Octobre 2006.

²⁸ Ann Pâquet-Deehy, (1993), « les conséquences de la violence conjugale sur les jeunes », Canada, Presse universitaire Montréal.

Il faut souligner que les enfants exposés à la violence conjugale souffrent tous de cette situation : « ça fait très mal de voir quelqu'un qu'on aime souffrir » et cela fait encore plus mal quand l'agresseur est aussi quelqu'un qu'on aime. Etre forcé de voir ou de savoir quelqu'un qu'on aime souffrir aux mains d'un autre est une violence psychologique sévère. En dehors de la souffrance psychologique, ces enfants vivent toute une gamme d'émotions pouvant aller de la peur à la terreur, la peine, la tristesse, la colère, la honte ou la culpabilité, à des sentiments plus positifs durant les périodes plus calmes et à de l'ambivalence vis-à-vis de l'un ou de l'autre des parents, d'où la confusion.

Tous les aspects de la vie des adolescents qui sont exposés à la violence conjugale peuvent être affectés par cette situation. Des recherches ont identifié des conséquences possibles sur leur santé physique ainsi que sur le plan de leur fonctionnement émotif, cognitif scolaire et social.

Conséquences possibles sur la santé physique :

- Retard de croissance ;
- Troubles psychosomatiques : allergies, maux de tête, asthme, énurésie ;
- Trouble de l'appétit ;
- Insomnie ;
- Stress physique.

Conséquences possibles sur le plan émotif :

- Dépression ;
- Anxiété ;
- Faible estime de soi ;
- Sentiment de peur, de méfiance et d'insécurité vis-à-vis de l'environnement, de rejet et d'abandon ;
- Ambivalence de sentiments ;

- Sentiment d'abandon.

Conséquences possibles sur le plan cognitif :

- Retard du développement verbal et cognitif ;
- Difficultés d'apprentissage du langage ;
- Difficultés d'attention et de concentration ;
- Baisse du rendement et échec scolaire, abandon....

Les adolescents qui vivent dans une famille où il y a de la violence conjugale éprouvent beaucoup plus de difficultés sur le plan de leur compétence sociale. Il peut s'agir d'une baisse de la performance scolaire, accompagnée ou pas d'absentéisme, d'échec, d'abandon etc.

Pour finir, elle a présenté quelques fondements théoriques d'un programme d'intervention de groupe auprès des adolescents exposés à la violence en vue de trouver des réponses adaptées à leurs besoins.

La première théorie dite de l'apprentissage social de **BANDURA Albert** suggère que les enfants apprennent différents modèles de comportements par l'observation, l'imitation et le renforcement. L'intervention vise à enseigner d'autres comportements tels que la résolution non violente des conflits, les comportements pro-pacifiques²⁹.

La deuxième théorie du développement cognitif de **PIAGET Jean** apporte un éclairage sur le développement physique, cognitif, affectif et social des adolescents à différents stades et sur l'impact de l'exposition à la violence conjugale. Ils ont ainsi besoin de connaître leurs responsabilités et celles des autres membres de la famille, d'être déresponsabilisés à l'égard des violences

²⁹ BANDURA Albert (1973), « Aggression: A social Learning Analysis », Engle wood cliffs NJ: Prentice-Hall.

conjugales, d'être aidés dans ces conflits de loyauté et ce, en tenant compte de leur stade de développement³⁰.

La théorie de l'impuissance de **Seligman** pour sa part explique qu'on apprend à être impuissant en vivant de l'impuissance lorsqu'on n'a pas de contrôle sur ce qui nous arrive. Les enfants sont envahis par un sentiment d'impuissance devant la violence infligée à leur mère. Ils en viennent à présenter des signes de dépression, des symptômes somatiques et leur estime de soi s'érode. Cette théorie serait à la base de la problématique de la victimisation.

Enfin la théorie féministe a largement contribué à rendre visible et à condamner la violence faite aux femmes dans un cadre de société patriarcale. Dans cette perspective, les enfants ont besoin de briser le silence, d'être libres de parler de ce qui se passe à la maison et d'exprimer leurs émotions. Ils ont besoin d'aides pour restaurer leur estime de soi et ils ont également besoin d'être informés sur la violence, la responsabilité de l'agresseur, les stéréotypes et les valeurs.

³⁰ PIAGET Jean, (1954), « la formation du symbole chez l'enfant », Neuchâtel Delachaux et Nestlé.

CHAPITRE II : Cadre pratique de l'étude

1- Justification du choix du milieu d'étude

De 2008 à 2010 le Gouvernement béninois a mis en œuvre dans les 77 communes du pays, un projet de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles dénommé EMPOWER.

A la fin de ce projet, le Centre de Promotion Sociale de Kpomassè qui accueille les victimes de cette localité a, enregistré plus d'une centaine de cas avec une multitude de conséquences sur les victimes.

Dans les ménages où s'observent ces violences, on note la présence des enfants-adolescents, cibles indirectes dudit projet.

C'est fort de ces motifs qu'en tant qu'étudiant en fin de formation de Maitrise en Psychologie et des Sciences de l'Education (PSE), et vu la délicatesse de la période de l'adolescence, nous nous sommes proposés de réaliser notre recherche dans la Commune de Kpomassè, département de l'Atlantique.

2- Présentation du milieu d'étude

Il s'agit ici de la présentation de la commune de Kpomassè et du Centre de Promotion Sociale (CPS) grâce à qui nous avons pu mener les recherches.

a)- Présentation de la commune de Kpomassè

- **Historique du nom Kpomassè**

Kpomassè était jadis connu sous l'appellation de Dagbégnon et était essentiellement habité par les familles de deux chasseurs de coutume fon : Vagbodoto et Hohoungbo. Mais entre temps, Agbato de coutume Sahouè et originaire de Honhoué (BOPA) y trouva asile après des incidents qui l'opposèrent à ses frères.

En effet, à la suite d'une méprise au cours d'une chasse, les enfants d'Agbato, en lieu et place d'un gibier, tuèrent un homme. Cette situation déclencha une bagarre terrible. Agbato partit alors de sa localité avec sa famille. Hohoungbo lui offrit l'hospitalité et la sécurité en le rassurant en ces termes : « Reste ici avec tous tes enfants. Personne ne viendra t'inquiéter. Tu ne dois pas abandonner tes enfants, car, quand la panthère met bas, elle n'abandonne jamais sa progéniture ».

Ce fut à partir de ce jour-là que la localité Dagbégnon prit le nom de Kpomassè qui signifie littéralement la panthère ne bouge pas. Il donnera plus tard son nom à toute la commune dont il est d'ailleurs le chef lieu³¹.

- **Données géographiques**

La commune de Kpomassè est située dans le Département de l'Atlantique. Elle est limitée respectivement au Nord et au Sud par les communes d'Allada et de Ouidah ; à l'Est par les communes de Tori-Bossito et Ouidah ; à l'Ouest par le lac Ahémé qui la sépare des communes de Comè et de Bopa avec lesquelles elle partage environ 31 km de frontière.

Elle couvre une superficie de 305 Km² et présente un climat de type tropical, dominé par deux saisons de pluies (une grande saison de pluies de mars à juillet et une petite saison pluvieuse de septembre à novembre) et deux saisons sèches (une petite saison sèche de juillet à août et une grande saison sèche de novembre à mars).

- **Données démographiques**

Au troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002, la commune de Kpomassè avait une population estimée à 57.639 habitants (28.625 hommes pour 29.014 femmes) soit 07,15% de la population du département de l'Atlantique et y occupe l'avant dernière place, devant

³¹ Source : PDC-Kpomassè et têtes couronnées

Tori-Bossito. Cette population est répartie dans 11541 ménages dont la taille moyenne est de 4,96.

En 1992, cette population était 50.059 habitants. Le taux de croissance démographique de la commune est de 1,42%, taux nettement inférieur à celui du département (4,29) et même au taux de croissance naturelle du Bénin évaluée pour la période de 1992-2002 à 3,23%. A l'horizon 2019, la population de Kpomassè avoisinerait les 99.709 habitants, près du double de l'actuel (2002), et 121.616 habitant en 2025 soit plus du double de la population actuelle (2002).

La densité de la population de la commune de Kpomassè est passée de 164,12 habitants/Km² en 1992 à 188,98 habitants au Km² en 2002.

Tableau II : Répartition de la population de Kpomassè par grands groupes d'âges (*structures de population*) :

Groupes d'âges	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0-14 ans	15160	55,3	12236	44,7	27396	100,0
15-24ans	4083	50,1	4060	49,9	8143	100,0
25-49ans	5740	41,6	8049	58,4	13789	100,0
50-59ans	1228	44,6	1524	55,4	2752	100,0
60ans et plus	2184	42,8	2922	57,2	5106	100,0
Non déclaré	3	75,0	1	25,0	4	100,0
Tous âges	28398	49,7	28792	50,3	57190	100,0

Sources : INSAE, RGPH 2002.

Ainsi que l'illustre le tableau ci-dessus, la population de Kpomassè est dominée par la jeunesse. Ce qui confirme la justification du choix de cette commune comme cadre d'étude.

- **Données politico-administratives**

A l'instar des autres communes de droit commun du Bénin, la commune de Kpomassè est administrée par un Maire élu, assisté de deux adjoints : le Premier Adjoint au Maire (**PAM**) et le Deuxième Adjoint au Maire (**DAM**). Ils sont appuyés par les Chefs d'Arrondissements (**CA**) et les services techniques de la Mairie coordonnés par un Secrétaire Général.

- **Données socio-culturelles**

Dans cette commune, la liberté de culte est une réalité. Ici, les religions traditionnelles et celles révélées cohabitent de façon pacifique.

L'attachement aux religions traditionnelles est très ancré chez les populations de la commune de Kpomassè. Il se traduit par une dévotion au vodoun et par une kyrielle de rythmes et danses traditionnels. Des monuments existent pour matérialiser cette panoplie de vodoun.

Les religions révélées sont concrétisées dans tous les Arrondissements à travers la présence des Eglises Catholiques, Protestantes, du Christianisme Céleste et des Mosquées etc.

- **Données socio-économiques**

L'économie locale repose sur le secteur agricole surtout la production végétale et halieutique. Le secteur non agricole (Industrie et artisanat alimentaire, entreprises **BTP** et construction, commerce, restauration hôtelière, transport et communication, administration et autres) quant à lui, est peu développé voire marginal dans certains cas.

L'activité économique la plus importante dans la commune est l'activité agricole. Elle porte sur les cultures vivrières que sont : le maïs, le manioc, l'arachide et des produits maraîchers dont notamment la tomate. C'est un secteur animé aussi bien par les femmes que par les hommes.

Après vient la pêche pratiquée sur le lac Ahémé par les populations riveraines. Les activités de transformations des produits agricoles, les activités d'élevage... sont elles aussi pratiquées mais pas à la hauteur des potentialités qu'offre la commune en la matière.

b)- Présentation du Centre de Promotion Sociale de KPOMASSE

Le Centre de Promotion Sociale (CPS) de Kpomassè où se trouve le Service d'Ecoute qui nous a aidés à identifier les cibles de notre recherche et à réaliser l'enquête de terrain se trouve dans l'enceinte de la Mairie de Kpomassè. Créé en 1982, il est une structure déconcentrée du Ministère en charge de la Famille dont la mission est d'œuvrer pour le mieux être des couches vulnérables des communautés.

Son fonctionnement est assuré par un personnel de deux (02) membres à savoir :

- 1- le Chef Centre de Promotion Sociale,
- 2- l'Assistant Juridique.

DEUXIEME PARTIE :

***DEMARCHE MÉTHODOLOGIQUE, PRESENTATION,
INTERPRETATION ET ANALYSE DES RESULTATS,
VERIFICATION DES HYPOTHESES ET
SUGGESTIONS***

CHAPITRE III : Démarche méthodologique

1)- Méthodologie de recherche

Elle désigne l'ensemble des démarches et techniques utilisées pour la collecte, l'analyse et l'interprétation des données qui visent à appréhender la question de recherche.

Ainsi, cette partie de l'étude a permis de définir quelques critères qui facilitent et crédibilisent la collecte des données sur le sujet.

2)- Sources documentaires

Cette première phase de la méthodologie a permis de recueillir un certain nombre d'informations utiles concernant le sujet de recherche ; plusieurs ouvrages ont été consultés et leurs références consignées dans la bibliographie. Les documents ainsi consultés ont été repérés dans différents centres à savoir :

- 1- La Bibliothèque de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) où nous avons exploité certains mémoires de maîtrise ;
- 2- La Bibliothèque Centrale de l'Université d'Abomey Calavi (UAC) pour l'accès aux documents d'ordre général ;
- 3- La Bibliothèque Nationale sise à Porto-Novo ;
- 4- La Bibliothèque de l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education (INFRE) ;
- 5- Le centre de documentation du Ministère en charge de la Famille, de Care-Benin, de l'Association des Femmes Juristes du Bénin (AFJB), de Fonds des Nations Unies pour l'Education (UNICEF), de l'Institut Français, ex Centre Culturel Français (CCF) de Cotonou pour l'appréciation du phénomène ;
- 6- L'internet nous a également servi de sources fondamentales pour l'acquisition des informations à travers les différents documents, rapports et articles consultés ;

7- Service de documentation de la Mairie de Kpomassè pour la présentation du cadre de l'étude.

3)- Population cible et échantillonnage

Vu la délicatesse et la complexité du phénomène et pour éviter également les situations de réticence qui peuvent constituer un obstacle à la réussite de notre recherche, nous avons été recommandés aux ménages à enquêter par l'Assistant Juridique (AJ) chargé de la gestion du Service d'Ecoute (SE) au Centre de Promotion Sociale de la Commune de Kpomassè où la recherche a été réalisée.

A l'issue de notre pré-enquête, 20 ménages remplissant les critères d'échantillonnage (ménages victimes de violences conjugales où vivent au moins 02 adolescents), parmi les 191 cas enregistrés par le Service d'Ecoute toutes violences confondues, ont été retenus.

Au total, **100** personnes ont été enquêtées (voir tableau récapitulatif d'échantillonnage).

Tableau I : Tableau récapitulatif d'échantillonnage :

N°	Cibles visées	Effectifs
01	Femmes victimes de violences conjugales	20
02	Epoux/auteurs des violences conjugales	20
03	Adolescents issus des ménages où s'exercent les violences conjugales	50
04	Personnes ressources (Responsables de structures, d'ONG, Psychopédagogues, Enseignants...)	10
	TOTAL	100

Source : Enquête de terrain (Avril - Juin 2012)

4)- Nature de l'étude

Cette étude conçue en grande partie dans une optique compréhensive est à la fois qualitative et quantitative.

Elle donne lieu à une analyse qualitative et quantitative des données recueillies sur le terrain à travers les différents techniques et outils de collectes exploités. Cette étude vise l'amélioration du rendement scolaire des enfants adolescents par l'amélioration des relations conjugales entre les parents.

5)- Techniques et instruments de collecte des données

Les techniques de collecte des données permettent de recueillir systématiquement des renseignements sur les objets de l'étude et sur leur contexte.

Les instruments sont les outils liés aux techniques de collectes de données.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons eu recours aux outils de collecte de données qui sont entre autres le questionnaire et le guide d'entretien.

5. a) Conception du questionnaire

Dans le souci de faire une bonne collecte de données et conférer à notre recherche un caractère scientifique, un questionnaire a été conçu pour les adolescents, la cible principale de cette recherche.

5. b) Le guide d'entretien

Compte tenu du fait que le questionnaire n'englobe pas tous les problèmes spécifiques identifiés, nous avons également conçu deux guides d'entretien en vue de collecter plus d'informations fiables sur les problèmes

spécifiques. Ils sont conçus pour les personnes ressources et les parents des adolescents enquêtés.

6)- Ecoute active

Cette phase très importante de notre recherche nous a permis de nous mettre à la disposition de nos enquêtés, de leur prêter une oreille attentive (observation participante) pour pouvoir recueillir dans les moindres détails les informations de terrain afin de vérifier et compléter celles issues de la documentation.

7)- Entretien direct

L'entretien direct a consisté à échanger avec les personnes ressources et parents d'adolescents ciblés pour obtenir leur avis sur le sujet. Ces entretiens ont favorisé le contact et la communication avec les interviewés. Ce qui a permis d'obtenir différents points de vue relatifs à la question de recherche.

8)- Organisation de la collecte

8.a) Pré-enquête

Elle nous a permis avec l'aide de l'Assistant Juridique du Centre de Promotion Sociale de Kpomassè, de retenir les cibles directes à enquêter. Des contacts ont été pris avec les personnes ressources pour s'assurer de leur disponibilité. Ensuite nous avons testé la première mouture du questionnaire d'enquête afin d'apporter les ajustements idoines suite aux réponses données par les enquêtés et de nous rendre compte du niveau de maîtrise de l'approche de collecte ainsi que de la manière dont les entretiens seront conduits.

8.b) Enquête proprement dite

L'enquête a duré une période de 03 mois allant du 02 Avril au 30 Juin 2012. Elle a été menée sur la base du guide d'entretien et du questionnaire préalablement établis.

Le questionnaire d'enquête a été distribué à l'échantillon retenu par notre étude.

Le guide d'entretien nous a permis de recueillir auprès des personnes ressources et les parents des adolescents enquêtés des informations complémentaires en vue d'un enrichissement des données collectées sur le terrain pour en faire des analyses qualitatives.

9)- Mode de traitement et d'analyse des résultats

Les données collectées sur le terrain ont fait l'objet d'un dépouillement. Après le dépouillement des questionnaires, les résultats chiffrés de chaque question ont été traités manuellement, puis comptabilisés (calcul du pourcentage). Ce qui nous a conduits à l'élaboration de tableaux statistiques et des graphiques grâce au logiciel Excel, pour présenter les résultats de notre étude. Ces outils (tableaux statistiques et graphiques) ont servi de supports à une meilleure analyse des données recueillies afin de mieux appréhender notre sujet d'étude.

L'analyse des données issues des entretiens avec les différents acteurs nous a permis de faire ressortir les influences des violences conjugales sur l'avenir scolaire des adolescents.

10)- Difficultés rencontrées

Au cours de la réalisation du présent travail, nous avons été confrontés à un certain nombre de problèmes qui sont d'ordre scientifique, technique, matériel, financier et temporel.

La première et fondamentale difficulté rencontrée est celle liée à l'insuffisance d'ouvrages spécifiques en psychopédagogie dans les bibliothèques de la place pouvant nous permettre de recueillir des informations pertinentes à l'approfondissement de notre travail ; cet état de chose a entraîné beaucoup de retard parce qu'elle nous a empêché de boucler notre calendrier à temps.

La deuxième difficulté est d'ordre technique, c'est celle que rencontre tout chercheur débutant comme nous. Il faut noter que toutes nos rencontres avec les enquêtés n'ont pas toujours eu lieu au moment voulu non seulement à cause de l'absence de certains dans la journée pour diverses raisons, mais aussi du fait de la réticence observée surtout chez les époux auteurs des violences. Aussi, faut-il ajouter que certaines épouses victimes du phénomène ont émis des réserves vu la délicatesse et la complexité du sujet.

Toutefois, ces difficultés ont été contournées pour la conduite à bien de notre travail de recherche dont les principaux résultats ayant concouru à la validation de nos hypothèses de recherche se présentent comme suit :

CHAPITRE IV : Présentation, Interprétation et Analyse des résultats, Vérification des hypothèses, Suggestions et Recommandations

1)- Présentation, interprétation et analyse des résultats

a)- **Tableau III** : Récapitulatif des questionnaires administrés et des entretiens effectués :

Cibles	Nombre	Prévus	Réalisés	%
Adolescents	50	50	50	100%
Femmes victimes	20	20	20	100%
Epoux des victimes	20	20	20	100%
Assistant juridique	01	01	01	100%
ONG	02	02	02	100%
Psychopédagogue	01	01	01	100%
Psychothérapeute	01	01	01	100%
Enseignants	04	04	04	100%
Elus locaux	01	01	01	100%
Total	100	100	100	100%

Source : Enquête de terrain (Avril - Juin 2012)

A travers ce tableau, nous pouvons conclure que notre cible a été atteinte à 100% grâce surtout à l'aide de l'Assistant Juridique du Centre de Promotion Sociale de Kpomassè qui nous a fortement appuyés sur le terrain. Aussi, les enquêtés ont-ils fait montre d'une grande ouverture face à nos différentes questions de recherche.

b)- **Tableau IV** : Répartition des adolescents enquêtés selon le sexe :

Sexe	Effectif	Pourcentage
Masculin	17	34%
Féminin	33	66%
Total	50	100%

Source : Enquête de terrain (Avril - Juin 2012)

Sur les 50 adolescents enquêtés, 17 sont des garçons (34%) et 33 des filles (66%). Ces données montrent que les filles sont plus touchées par le phénomène que les garçons qui dans la plus part des cas quittent les ménages pour le Nigéria à la recherche du mieux être et de pouvoir se mettre surtout à l'abri du phénomène.

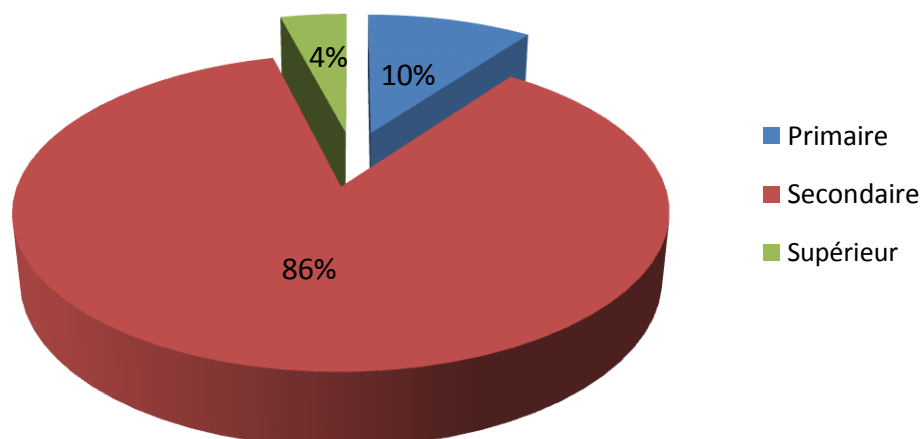
c)- **Tableau V** : Répartition des adolescents enquêtés selon l'âge :

Age	Effectif	Pourcentage
11-14 ans	12	24%
15-18 ans	32	64%
18 ans et plus	06	12%
Total	50	100%

Source : Enquête de terrain (Avril - Juin 2012)

Lors de l'enquête, 12 préadolescents (24% des enquêtés) ont été enregistrés contre 32 adolescents (64% des enquêtés) et 06 post adolescents (12% des enquêtés). La lecture de ces données permet de constater que nous avons été fidèles à notre cible de recherche, celle de l'adolescence. Toutefois, l'on ne saurait parler de l'adolescence sans intégrer la pré et post adolescence qui font partie intégrante de ce stade de développement de l'individu.

d)- **Graphique I** : Répartition des adolescents enquêtés selon le niveau d'instruction :



Source : Enquête de terrain (Avril - Juin 2012)

Suivant le diagramme ci-dessus, l'on remarque que sur les 50 enquêtés

- 05 sont au primaire, soit 10% ;
- 43 sont au cours secondaire, soit 86% ;
- 02 sont au supérieur, soit 4%.

Le niveau secondaire regorge plus d'adolescents que ceux du primaire et du supérieur, tels que nous le confirment les résultats de ce diagramme.

e)- **Tableau VI** : Répartition des adolescents enquêtés selon leur assistance aux scènes de violences conjugales :

Modalité	Effectif	Pourcentage
Oui	48	96%
Non	02	04%
Total	50	100%

Source : Enquête de terrain (Avril - Juin 2012)

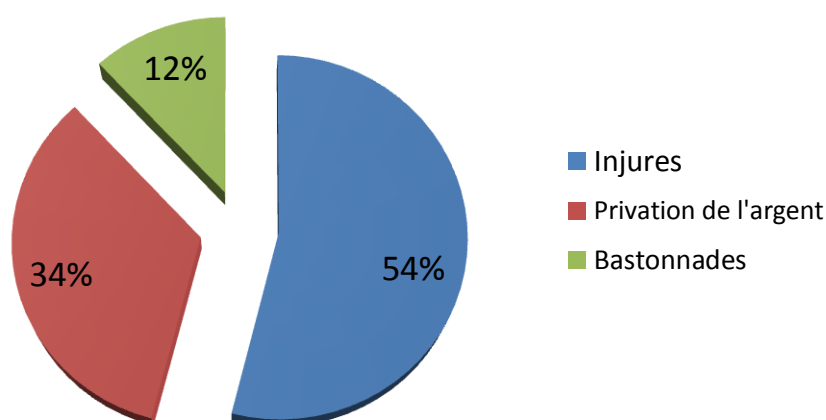
Selon les données que présente ce tableau, 96% des enquêtés reconnaissent avoir assisté au moins une fois aux scènes de violences qui s'observent fréquemment entre leurs parents et dont leurs mères sont souvent

les plus victimes. Seulement, 04% donnent un avis contraire. Cela démontre combien de fois les femmes font l'objet de violences de la part de leurs conjoints.

Ces résultats ne font que confirmer la théorie du Professeur **KITZMANN Katherine** qui, dans sa publication intitulée « violence familiale et impacts sur le développement social et affectif des jeunes enfants », montre que 29,4% des enfants habitant avec deux parents vivent dans une famille dans laquelle il y a eu de la violence (données statistiques démographiques américaines).

Ils confirment également celle de **Ann Pâquet-Deehy**, Professeur à l'École de Service Social de l'Université de Montréal, qui, dans sa publication « les conséquences de la violence conjugale sur les jeunes », souligne que tous les enfants qui vivent dans une famille où leur père ou le conjoint de leur mère est violent envers leur mère sont des enfants exposés à la violence conjugale sous une forme ou une autre. Une recherche réalisée au Québec auprès de femmes vivant de la violence conjugale révèle que 75% des enfants ont assisté aux scènes de violence.

f)- **Graphique II** : Répartition des adolescents enquêtés suivant les formes de violences auxquelles ils assistent (**diagramme circulaire**) :



Source : Enquête de terrain (Avril - Juin 2012)

A travers ce diagramme, il ressort que les violences conjugales se manifestent dans la plupart des cas par des injures (54%) suivies de privation de l'argent (34%) et de bastonnades (12%) selon les adolescents des ménages victimes de violences enquêtés.

Souvent les bastonnades s'achèvent par des coups et blessures, ce que illustrent les photos mises en annexe dans le présent document sur l'avis motivé des victimes elles-mêmes.

g)- Tableau VII : Répartition des adolescents enquêtés selon le degré de sentiment éprouvé à l'endroit du parent agresseur :

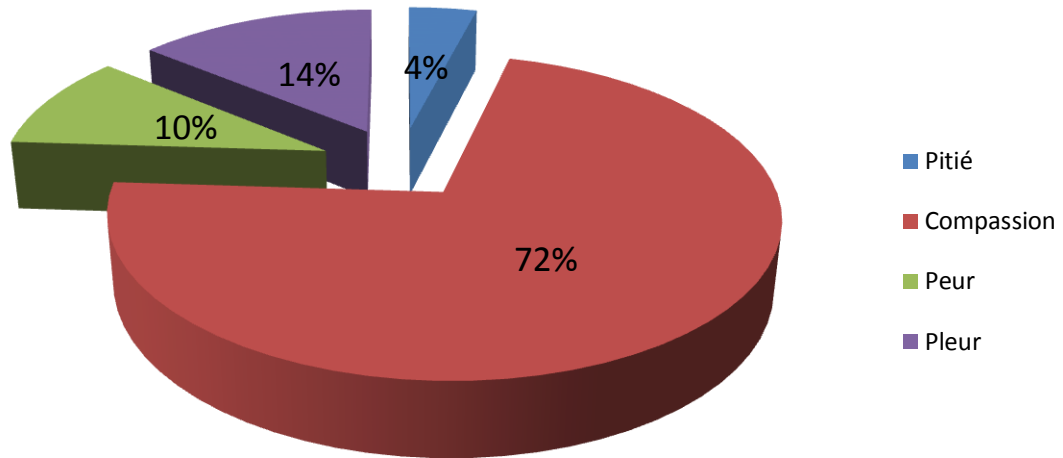
Sentiments	Effectif	Pourcentage
Mépris	02	04%
Colère	10	20%
Impuissance	12	24%
Haine	15	30%
Révolte	03	06%
Pleurs	08	16%
Total	50	100%

Source : Enquête de terrain (Avril - Juin 2012)

A travers ce tableau nous remarquons que 04% des enquêtés éprouvent des sentiments de mépris à l'endroit du parent agresseur, 06% sont révoltés, 16% réagissent par des pleurs, 20% manifestent le sentiment de colère, 24% restent impuissants et 30% sont animés par la haine.

L'analyse de ces données montre que l'adolescent est loin de rester insensible au comportement du parent agresseur, auteur de la violence. Puisque n'ayant aucune force de réaction, il intériorise ces douleurs pour les gérer autrement au plan psychologique.

h)- **Graphique III** : Répartition des adolescents enquêtés selon le degré de sentiment éprouvé pour le parent victime :



Source : Enquête de terrain (Avril - Juin 2012)

Comme l'indique ce diagramme, 04% des adolescents enquêtés ont le sentiment de pitié à l'endroit de leurs mères victimes de violences conjugales, 10% ont de la peur à s'exprimer, 14% les soutiennent par des pleurs et 72% compatissent à la souffrance de ces dernières. Cette situation traduit dans une certaine mesure la sensibilité de l'adolescent à la situation vécue par le parent victime.

A la lumière de ces résultats, l'influence négative des violences sur l'équilibre psychoaffectif des adolescents apparaît donc évidente.

Ann Pâquet-Deehy, dans le développement de sa théorie sur les conséquences possibles que peuvent engendrer les violences conjugales sur la vie de l'enfant-adolescent, a identifié ses effets aussi bien au plan sanitaire, émotionnel, cognitif, scolaire que social, ce que confirment les résultats ci-dessus.

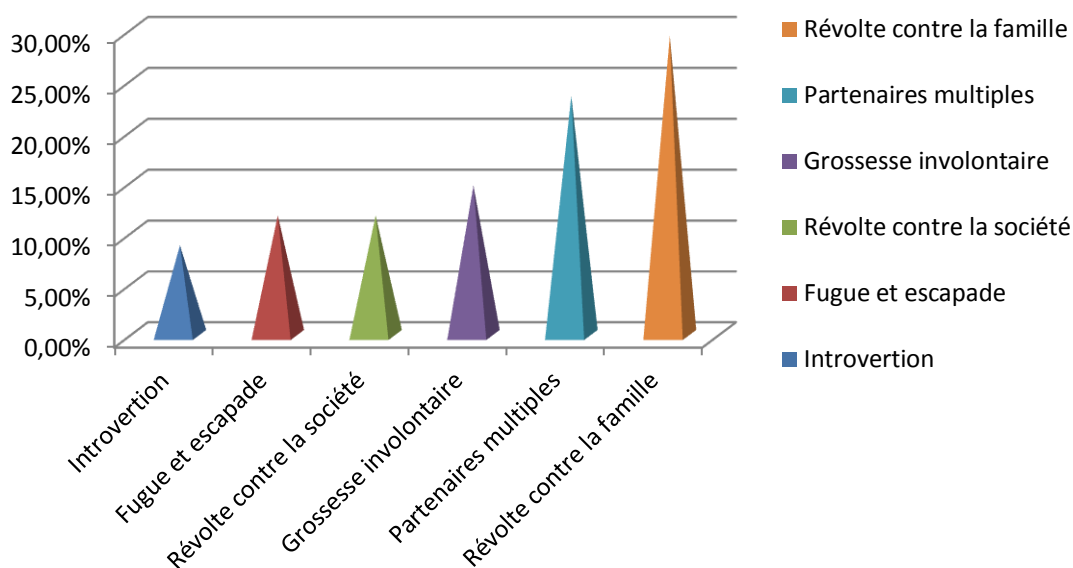
C'est dans ce sens également que le médecin pédiatre, **RAMSTEIN Samy**, déclare que par la parole, on peut essayer d'éviter à l'enfant des crises inutiles en prenant le mal à la racine.

i)- **Tableau VIII** : Récapitulatif de quelques attitudes développées par les adolescents exposés aux violences conjugales :

Attitudes	Effectif	Pourcentage
Révoltes contre la famille	14	28%
Partenaires multiples	12	24%
Grossesses involontaires	7	14%
Révolte contre la société	7	14%
Fugue ou escapade	6	12 %
Introversion	4	8%
Total	50	100%

Source : Enquête de terrain (Avril - Juin 2012)

j)- **Graphique IV**: Récapitulatif de quelques attitudes développées par les adolescents exposés aux violences conjugales :



Source : Enquête de terrain (Avril - Juin 2012)

Au regard des données que nous présentent le tableau et le graphique correspondant (8% d'introvertis, 12% de fugue ou l'escapade, 14% victimes de grossesse involontaire, 14% de révolte contre la société, 24% de partenaires multiples et enfin 28% de révolte contre la famille), il ressort que les adolescents ont besoin d'un accompagnement psychosocial de leurs

parents pour une meilleure gestion de la période pubertaire. A cet effet, ces derniers doivent avoir des comportements responsables, créer autour d'eux une ambiance de convivialité afin de mettre les adolescents en confiance, ce qui permettra d'instaurer au sein du ménage le dialogue parent-enfant, un outil de contrôle de la liberté outrée que se donnent les enfants notamment les adolescents.

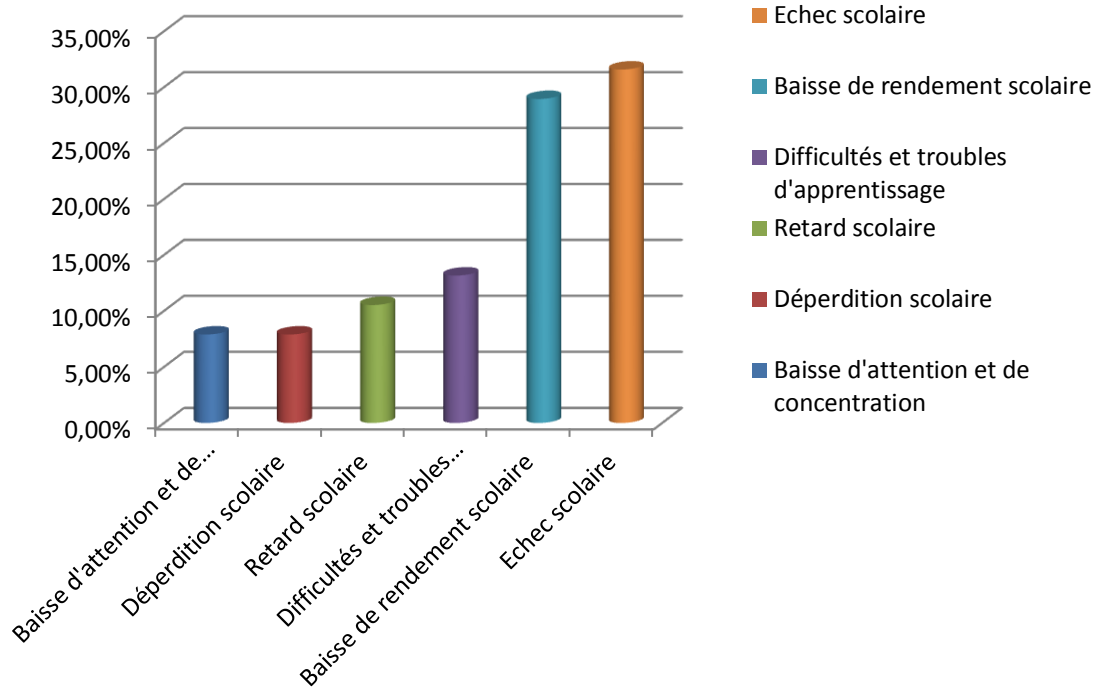
k)- **Tableau IX** : Récapitulatif des résultats scolaires des adolescents exposés aux violences conjugales :

Modalité	Effectif	Pourcentage
Echec scolaire	16	32%
Baisse de rendement scolaire	14	28%
Difficultés et troubles d'apprentissage	07	14%
Retard scolaire	5	10%
Déperdition scolaire	4	8%
Baisse d'attention et de concentration	4	8%
Total	50	100%

Source : Enquête de terrain (Avril - Juin 2012)

Des données de ce tableau, nous avons : baisse d'attention et de concentration observées chez 08% des enquêtés, la déperdition scolaire enregistrée chez 08%, le retard scolaire avec 10%, les difficultés et troubles d'apprentissage notés chez 14%, la baisse de rendement scolaire constatée au niveau de 28% et l'échec scolaire chez 32% (voir graphique ci-dessous).

I)- **Graphique V** : Récapitulatif des résultats scolaires des adolescents exposés aux violences conjugales :



Source : Enquête de terrain (Avril - Juin 2012)

L'analyse des données issues du tableau et de l'histogramme correspondant nous permet de confirmer que les violences conjugales peuvent conduire à l'échec scolaire.

C'est à cela que nous convie la théorie d'**INSARD Guillemette** qui affirme qu'un enfant ne peut émerger dans son apprentissage que lorsque les conditions familiales, pédagogiques et sociales sont en synergie avec son développement psychologique qui prend en compte ses cinq sens et les facultés auxquelles ils donnent accès.

Un adolescent qui assiste donc aux bagarres entre son père et sa mère est, dans la plupart du temps, perturbé dans ses études.

2)- Présentation de quelques propos issus des entretiens

a)- Propos de quelques personnes ressources :

« Les violences conjugales sont des faits inadmissibles. Elles impactent négativement la vie des victimes ainsi que celle de leurs progénitures. Les adolescents exposés à ce phénomène ont des troubles psychologique, affectif et somatique. Ils éprouvent des difficultés d'apprentissage qui agissent sans doute sur leur rendement scolaire et conduisent parfois à la déperdition scolaire. Leur crise pubertaire se trouve menacée par des sentiments d'insécurité, de révolte contre le parent agresseur et de relent de meurtre », A. Nonlidji, Directeur Exécutif d'ONG.

« Du suivi des parents dépend le succès ou l'échec des enfants. Une relation d'aide permanente et de confiance garantit mieux la réussite qu'une relation de discorde et de méfiance. Les parents doivent adopter une attitude de sécurité qui met l'enfant en confiance. Ainsi il pourra spontanément poser des questions aux parents. Toute attitude autoritaire doit être évitée afin de favoriser l'épanouissement de l'enfant. Avec les enfants, il faut reconnaître et respecter leur liberté de choix tout en les canalisant par des conseils et des discussions franches », A. Christophe, Inspecteur de l'enseignement du 1^{er} degré à la retraite.

« Les relations éducatives au sein de la famille peuvent conduire à l'échec ou à la réussite. Le caractère trop rigoureux vis-à-vis des enfants peut influencer sur le travail scolaire. Un enfant qui assiste aux bagarres entre son père et sa mère ne peut pas étudier », A. Rémy, C.B Kpomassè.

« L'amour familial est très important. Le dialogue parent-enfant est très nécessaire pour une bonne ambiance à la maison. Il revient aux parents de créer l'ambiance familiale favorable à la réussite scolaire de leur enfant », D. A. Eric, Psychopédagogue.

A la lumière de ces informations, il ressort que la vie familiale nécessite la collaboration de tout un chacun. Elle est une dynamique sans laquelle le goût d'une existence collective ne saurait exister chez l'individu. Pour réaliser cette dynamique dans un climat harmonieux, il faut avant tout une affection mutuelle, condition de sécurité et de confiance réciproque.

b)- Propos de quelques victimes :

« C'est le plus grand mal de l'amour. Mon mari ne m'a jamais battu, mais chaque fois à la moindre erreur, il m'injurie et me fait des chantages. Tout ceci me ronge jusqu'à me rendre malade », G. Margueritte.

« Je suis au sixième geste et suite à un petit problème, mon mari m'a battue jusqu'à me poignarder en présence de mes parents et de mes enfants », A. Victoire.

« Depuis l'avènement des disputes entre mon époux et moi, mes enfants adolescents ne travaillent plus à l'école. Le garçon fatigué de la situation et ayant plusieurs fois vu ses rendements scolaires baisser s'est rendu au Nigéria sans aucune nouvelle depuis des années. L'ainée est tombée enceinte en classe de 5^{ème} et ne va plus à l'école. La benjamine âgée de 16 ans est encore en 6^{ème} », K. Marie.

« Malgré tout, je préfère le règlement à l'amiable que le règlement judiciaire. C'est pourquoi je me suis rendue au Centre de Promotion Sociale de la commune qui nous aide à trouver satisfaction à nos problèmes conjugaux », S. Hounsiafa.

D'après cet encadrement, la plupart des femmes victimes estiment que les violences conjugales ne sont pas une bonne chose et influent dangereusement sur l'avenir des enfants. Toutefois, elles n'aiment pas recourir à la justice pour les résoudre. Elles pensent qu'il s'agit d'une affaire familiale qui doit être réglée comme telle et non par une condamnation judiciaire.

c)- Propos de quelques auteurs de violences conjugales :

« Ma femme tient parfois des propos discourtois, c'est pourquoi j'ai levé la main sur elle », A. Vincent.

« Ce n'est pas une bonne chose ; tout le monde a toujours souhaité la paix dans le foyer. C'est souvent l'incompréhension qui amène à la perte de contrôle », O. Bernard.

« Je ne pense pas qu'il est important de se plaindre : les violences conjugales sont des affaires familiales », K. Roland.

« Ces comportements ont certes des conséquences sur la vie psychosociale et scolaire de mes enfants adolescents. Je constate qu'ils ne travaillent plus jusqu'au point où j'ai été interpellé par leurs enseignants mais j'ignorais que c'était la situation entre leur mère et moi qui était à l'origine de ça », Z. Alban.

« Mes enfants ne m'écoutent plus. Ils se rapprochent plus de leur mère que de moi et je ne comprends plus rien », S. Rogatien.

« Mes enfants âgés de 12 à 18 ans ne restent plus à la maison et ne respectent plus personne », A. Agbodjègan.

Ici, les auteurs des violences conjugales reconnaissent les effets de celles-ci sur la vie des victimes et celle de leurs enfants adolescents mais justifient leurs comportements par la perte de contrôle et les survivances culturelles qui les amènent à corriger la femme fautive. Aussi, certains comportements des femmes sont à l'origine de ces violences.

3- Vérification des hypothèses

Pour la vérification des trois hypothèses retenues pour la conduite du présent travail, nous nous sommes basés sur les conclusions partielles dégagées après l'analyse des données recueillies sur le terrain.

a)- Hypothèse 1 : « Les violences conjugales bouleversent l'équilibre psychoaffectif des apprenants ».

Selon les données recueillies relativement à cette hypothèse, on constate que sur les 50 adolescents enquêtés 04% éprouvent des sentiments de mépris à l'endroit du parent agresseur, 06% sont révoltés, 16% réagissent par des pleurs, 20% manifestent le sentiment de colère, 24% restent impuissants et 30% sont animés de haine.

A l'endroit du parent agressé, 04% des adolescents enquêtés manifestent un sentiment de pitié, 10% ont de la peur à s'exprimer, 14% fondent en pleurs et 72% compatissent à la souffrance de la victime. Cette

situation ne rassure guère quant au développement psychoaffectif harmonieux de ces adolescents.

Nous pouvons à cet effet, conclure que les violences conjugales auxquelles sont exposés les adolescents affectent dangereusement leur équilibre psychoaffectif. L'hypothèse 1 est donc vérifiée.

b)- Hypothèse 2: « les violences conjugales ont un impact sur la crise pubertaire chez les adolescents ».

De l'analyse des données relatives à cette hypothèse, il ressort que sur les 50 enquêtés, il y a 8% d'introvertis, 12% de fugue ou l'escapade, 14% de victimes de grossesse involontaire, 14% de révolte contre la société, 24% de partenaires multiples et enfin 28% de révolte contre la famille.

Nous pouvons alors conclure que les violences conjugales accentuent les bouleversements qu'entraîne la crise pubertaire chez les adolescents. Par conséquent, l'hypothèse 2 est vérifiée.

c)- Hypothèse 3 : « Les conflits conjugaux influencent les performances scolaires des apprenants ».

De l'analyse des données recueillies par rapport à cette hypothèse, il a été observé chez les 50 adolescents enquêtés, 08% de baisse d'attention et de concentration, 08% de déperdition scolaire, 10% de retard scolaire, 14% de difficultés et troubles d'apprentissage, 28% de baisse de rendement scolaire et 32% d'échec scolaire.

Nous pouvons alors confirmer que les relations éducatives au sein de la famille peuvent conduire à l'échec ou à la réussite. Le caractère trop rigoureux que développe l'un des parents sur l'autre peut influencer sur le travail scolaire. Un enfant qui assiste aux bagarres entre son père et sa mère peut être assujetti à des difficultés scolaires. L'hypothèse 3 est alors vérifiée.

4- Discussion des résultats de l'enquête

Après avoir présenté les résultats de terrain, il convient d'en faire un bon usage afin de prouver l'intérêt de la recherche.

Ainsi, il a été nécessaire de passer en revue la situation de l'adolescent et les complications que les violences parentales pourraient engendrer sur lui.

L'adolescence est une phase transitoire entre l'enfance et l'âge adulte. Dans l'espèce humaine, l'adolescence correspond à une particularité biologique. L'adolescence est la traduction psychosociale d'un phénomène physique : la puberté. Cette phase est marquée par des changements physiques (puberté puis fin de la croissance), affectifs (modification de la vie relationnelle), intellectuels (compréhension de la vie et de sa vie) et psychiques (recherche identitaire, acquisition progressive de l'autonomie). La puberté est la période où le développement sexuel a lieu. Cette période s'accompagne de transformations somatiques, psychologiques, métaboliques et hormonales conduisant à la possibilité de procréer. Le corps change énormément et au début les adolescents se sentent encore enfants. C'est une crise d'identité profonde.

« L'amélioration des techniques d'imagerie cérébrale prouve aujourd'hui que la maturation du cerveau est incomplète jusqu'à 20 ans, voire 25 ans : Le cortex préfrontal-la partie avant du cerveau- est responsable du contrôle de nos pulsions et de notre capacité à nous projeter dans l'avenir. Or, le câblage de sa substance blanche – la gaine des neurones qui assurent une conduction fiable des influx nerveux – n'arrive pas à maturité avant l'âge de 20 ans en moyenne »³². Dès la puberté, en revanche vers 12 ans, les ovaires et les testicules commencent à fonctionner. Les hormones qu'ils libèrent dans la circulation baignent les neurones du cerveau. Il y a donc un décalage entre la

³² La situation des Enfants dans le monde, 2001 UNICEF

maturation hormonale, qui pousse les enfants à prendre des risques, et la maturation de la région du cerveau, qui pourrait leur permettre de réfléchir avant de se lancer.

Sur le plan affectif, les adolescents ont besoin de se décider pour leur propre vie. « L'adolescent ressent une angoisse sous-jacente entre son désir de se réaliser lui-même et ses difficultés à se séparer de ses parents. Les enfants ont besoin de reprocher un certain nombre de choses à leurs parents pour grandir, se sentir différents de leurs parents et se séparer d'eux. L'adolescent se pose beaucoup de questions sur sa famille et la regarde avec un œil critique.

De façon générale, cette phase se traduit souvent par des relations conflictuelles avec les parents, dont l'autorité est rejetée. Elle se traduit également par la fréquentation de groupes de « copains » élaborant une culture commune (musique, loisirs, sport pour ne citer que ceux-là). « L'adolescent développe sa propre idée de la vie »³³.

PETIT Catherine, nous fait ressortir les résultats de plusieurs années d'expériences acquises en milieu familial et aussi des conflits familiaux dans la formation de la personnalité de l'enfant³⁴.

Selon le même auteur, l'éducation en milieu familial, n'est plus ce qu'elle était au paravent.

Au moment où certains la déplorent, d'autres s'en réjouissent, et tous sont un peu déboussolés, tant l'évolution de la société moderne est rapide. Les uns condamnent l'hypocrisie, le pouvoir abusif du père, la conception hiérarchique des rapports parents enfants qui prévalaient autrefois. Par contre,

³³ Note de cours de psychologie de l'adolescent du Professeur MIGNANHOUANDE, DPSE-UAC, 2004.

³⁴ PETIT Catherine, (1984), « le dialogue parents enfants », Paris, M. A. Edition.

les autres rejettent le laxisme et la permissivité contemporaine. Et entre les deux attitudes, qui apparaissent contradictoires, la majorité des parents tente des solutions de compromis face à la multiplicité des conflits qui les opposent à leur "grand enfant" ; car la crise de l'adolescence se déroule d'abord et avant tout dans le cadre de la cellule familiale, et les premiers conflits opposent parents et enfants. Même quand il se révolte contre la société, l'injustice ou l'avenir, l'adolescent choisit pour cible ses parents parce qu'ils sont les représentants les plus accessibles du monde des adultes.

Au regard de tout ce qui précède, il ressort que la période de l'adolescence est une période tumultueuse qui prédispose l'enfant à la vie de débauche. Les parents, à cette période, ont alors une obligation d'encadrement et de suivi rigoureux sans faille de leurs enfant-adolescents dans une ambiance de gaieté, de joie et de compréhension mutuelle.

Selon la théorie de l'attachement élaborée par **BOWLBY John**³⁵, les soins de qualité prodigués dès la naissance par les parents, permettent à l'enfant d'acquérir la confiance en soi nécessaire pour explorer son monde et développer les compétences cognitives et sociales.

« L'attachement se décrit comme une forte tendance chez l'enfant à entrer en contact avec une autre personne, de se sentir en sécurité en présence de cette personne et en détresse quand il en est séparé »³⁶. L'attachement parent-enfant est non seulement important pour le développement de l'enfant, mais aussi essentiel à sa santé mentale et physique et même à sa survie. Il ne crée pas chez l'enfant un sentiment de dépendance, mais fait naître un sentiment de sécurité qui permet à l'enfant d'explorer son monde et d'être autonome.

Abondant dans le même sens, une des personnes ressources enquêtées, Inspecteur de l'Enseignement du 1^{er} degré à la retraite, confirme que du suivi

³⁵ BOWLBY Jonh, (1978), attachement et perte. Paris Presse Universitaire de France.

³⁶ ARTICLE SUR LES Fondements Théoriques.

des parents dépend le succès ou l'échec des enfants. Une relation d'aide permanente et de confiance garantit mieux la réussite qu'une relation de discorde et de méfiance. Les parents se doivent donc d'adopter une attitude de sécurité qui met l'enfant en confiance. Ainsi ce dernier pourra spontanément s'ouvrir à eux. Toute attitude autoritaire doit être évitée afin de favoriser l'épanouissement de l'enfant. Avec les enfants, il faut la compréhension et le respect de leur liberté de choix tout en les canalisant par des conseils et des discussions franches.

Mais à l'issue de nos recherches, force est de constater que les parents, au lieu de jouer convenablement leur rôle se livrent à des conflits conjugaux qui ont d'énormes conséquences sur la vie des enfants notamment celle des adolescents qui en sont indirectement les victimes.

Les conflits au sein du couple sont fonction du dysfonctionnement de la vie conjugale. Les violences dans le couple quelles que soient leurs formes sont destructrices aussi bien pour la victime, pour l'auteur, pour la progéniture que pour la société.

Dans le cadre de la présente étude, nous nous sommes intéressés aux effets de ces conflits sur les adolescents notamment aux plans psychoaffectif et scolaire.

Une famille est constituée du père, de la mère et des enfants. Dans le cadre de notre enquête, 96% des adolescents attestent que les scènes de violences se produisent en leur présence et se manifestent par des injures (violences psychologiques 54%) privation de l'argent (violences économiques 34%) et bastonnades (violences physiques 12%). Ces enfants, condamnés à être des "spectateurs impuissants", devant le comportement des géniteurs éprouvent des sentiments de haine, de mépris, de colère, de révolte à l'endroit du parent agresseur. Ils manifestent par contre à l'endroit du parent victime, de la compassion dans 72% des cas. Certains éprouvent un sentiment de pitié ; mais

de peur d'aggraver le conflit en intervenant, fondent en larmes. C'est pour la plupart du temps des comportements qu'ils assimilent pour un usage personnel à court ou long terme. En effet, certains de ces adolescents seront plus tard le prototype du "parent violent" (père ou mère) et aimeront brimer les camarades à l'école ou encore développeront des vices. D'autres auront tendance à détester le père et rejeter son modèle.

Dans cette situation de tension, leurs études s'en trouvent perturbées du fait du manque d'attention de la part de leurs parents.

La situation de violence conjugale vient accentuer la crise pubertaire chez les adolescents qui y sont exposés. Les libertés outrées obtenues par ces enfants de par la situation de violences auxquelles s'adonnent leurs parents leur permettent de développer des vices telles que : les fugues et escapades, des révoltes contre la famille et la société, la prostitution, des grossesses involontaires, l'alcoolisme, la délinquance juvénile.

L'intérêt de cette étude est prouvé, en ce sens où les résultats de terrain confirment les informations théoriques recueillies lors de la recherche documentaire.

Pour preuve, des résultats du rapport mondial sur les violences contre les enfants au sein du foyer et dans la famille, il a été relevé que les enfants, adolescents exposés à ces conflits conjugaux ont, au plan du développement physique et psychologique, des troubles de fonctions cognitives et l'incapacité de s'épanouir ainsi que les conséquences psychologiques et affectives résultant de l'expérience, directe ou indirecte, d'un traitement douloureux et dégradant qu'ils ne peuvent pas comprendre et qu'ils ne sont pas en mesure d'éviter. Au nombre de ces conséquences nous pouvons citer plus spécifiquement : le sentiment de rejet et d'abandon, la détérioration des liens affectifs, les traumatismes, la peur, l'anxiété, l'insécurité et la perte de l'estime de soi.

Des études réalisées sur des femmes au Bangladesh, au Brésil, en Ethiopie, au Japon, en Namibie, au Pérou, en Tanzanie, au Samoa et en Thaïlande, il ressort que les enfants qui vivent dans des ménages violents (où la mère est maltraitée physiquement par le père) risquent davantage d'avoir des problèmes de comportement (énurésie nocturne, cauchemars, comportements excessivement agressifs ou timidité malade).

Ann Pâquet-Deehy, Professeur à l'École de service social de l'Université de Montréal, dans sa publication « les conséquences de la violence conjugale sur les jeunes », n'a pas manqué de faire cas de ces conséquences.

Globalement, la violence conjugale peut limiter le potentiel de réussite et d'épanouissement personnel dans la vie, sans compter les coûts élevés qu'elle présente pour la société en général.

La recherche des solutions palliatives à ces préoccupations nous amène à faire les propositions d'actions ci-après.

4)- Suggestions et recommandations

La persistance des formes et des manifestations de violences conjugales est une contradiction évidente aux progrès réalisés en ce qui concerne la formulation des politiques et des mesures juridiques pour protéger les droits des femmes et des enfants.

Le Gouvernement béninois, les Partenaires Techniques et Financiers et la Société Civile ont pris la responsabilité de parvenir à prendre des dispositions législatives et règlementaires et de poser des actes allant dans le sens de l'amélioration des rapports du genre. Ces différentes activités semblent juste avoir levé un coin de voile sur le silence observé à propos du sujet car, de nombreux défis restent encore à relever.

Comme le démontre clairement l'étude, la violence à l'égard des femmes est très répandue et profondément enracinée. Elle a des conséquences graves sur le bien être de la femme et des enfants qui y sont exposés notamment les adolescents. Sa persistance est moralement et juridiquement indéfendable. Aucun autre phénomène majeur de l'humanité n'a été aussi largement ignoré et aussi mal compris.

Les importantes observations dans la prévalence des violences et leurs modalités n'ont rien de « naturel » ou d'inéluctables. Les comportements peuvent et doivent changer, la condition de la femme peut et doit être améliorée, les hommes et les femmes peuvent et doivent être convaincus de ce que les violences exercées sur la femme ne sont pas des éléments acceptables des relations humaines.

Pour y arriver et ceci dans le but d'améliorer la performance scolaire des adolescents exposés aux violences conjugales dans la Commune de Kpomassè, les recommandations suivantes ont été formulées à partir des résultats de l'étude :

- organiser des entretiens individualisés avec les enseignants et les parents sur des problématiques éducatives ;
- rétablir le dialogue entre les acteurs, élèves, enseignants, autorités administratives, leaders locaux d'opinion, personnes influentes des communautés, chefs de famille, autorités locales (maire, chef d'arrondissement, chefs de villages, têtes couronnées, autorités religieuses) ;
- reprendre les rôles de parent pour assurer une sécurité affective aux adolescents ;
- asseoir des associations de familles ou de jeunes dans les villages pour échanger sur les problèmes de famille ;
- accroître les mesures et moyens d'autonomisation de la femme ;
- associer les outils et moyens de communication (communication pour un changement de comportement) à une meilleure prise de conscience sur le phénomène ;
- accroître les séances de sensibilisation radio et communautaires pour vulgariser les textes de lois relatives à la promotion des droits humains ;
- solliciter les chefs religieux et traditionnels, les responsables politiques, les hommes, les femmes et les enfants (adolescents) à prendre position contre les violences à l'égard des femmes en procédant aux dénonciations systématiques des auteurs ;
- investir dans la formation des ressources humaines chargées du traitement et de la prise en charge des effets des violences conjugales ;
- assurer une meilleure visibilité institutionnelle dans la coordination des actions ;
- développer un système de suivi et d'évaluation sur les violences faites aux femmes ;

- favoriser une meilleure connaissance de l'école en revalorisant son image à travers des activités pédagogiques et culturelles qui mobilisent les familles et les acteurs de l'éducation ;
- appliquer et renforcer l'arsenal juridique adapté aux réalités du phénomène de violences à l'égard des femmes ;
- remobiliser l'Etat et la société à un meilleur engagement en faveur de l'élimination du phénomène ;
- le gouvernement béninois doit prendre des mesures nécessaires pour recruter des psychologues scolaires pour toutes les écoles publiques ou à défaut, mettre quelques-uns à la disposition des circonscriptions scolaires ainsi que les Collèges d'Enseignement Général.

CONCLUSION

L'enfant est le père de l'homme, disait le poète Anglais **William Wordsworth** dans L'arc-en-ciel. Pour tenter de le paraphraser, nous dirons plutôt qu'il est le gène de l'humanité. Au regard de cette valeur, il est l'avenir de la société, car une société sans enfants ne peut exister. C'est à ce titre que, vu l'enjeu, la société le prépare à travers des rituels à l'école, dans la famille, à une intégration indispensable à son épanouissement.

Le premier vecteur de cette mission est la famille, le milieu naturel de vie de l'enfant.

C'est à partir de la famille que l'enfant formalise son contact avec la société. Elle représente un cliché très fort, très marquant sur la base des liens relationnels dans la formation de la personnalité de l'enfant. Il est donc judicieux, dans le cadre de l'éducation familiale, de reconnaître les stratégies que les enfants mettent en œuvre dans leur approche du monde des adultes.

L'enfant est à la fois message et messager, il est à la croisée des préoccupations de l'école et de la famille. Par conséquent, le rôle des parents est de favoriser la rencontre entre l'école et la famille afin que l'une et l'autre s'enrichissent mutuellement.

Cela implique que chacun regarde l'autre et que l'un écoute l'autre.

Telles sont, les obligations auxquelles doivent faire face les familles aujourd'hui afin d'assurer un meilleur épanouissement psychoaffectif aux enfants notamment les adolescents, cible principale de cette recherche et dont la période de vie nécessite déjà un réel et efficace encadrement, ceci pour éviter les bouleversements qu'elle crée dans la vie des adolescents. Mais la famille joue-t-elle efficacement ces rôles sans heurts ?

A l'issue des résultats obtenus à travers les ménages enquêtés sur notre sujet de recherche intitulé : « Influences des violences conjugales sur la réussite scolaire : cas des adolescents dans la Commune de Kpomassè », il ressort sans ambages que les familles continuent, malgré tous les efforts qui sont consentis de part et d'autre, de vivre des difficultés du monde au nombre desquelles nous pouvons citer les violences conjugales (35 parents sur les 40 enquêtés soit 87.5%).

Ces données recueillies par la méthode d'enquête (questionnaire et entretien), nous ont permis de confirmer la réalité du phénomène dans la commune de Kpomassè et ses nombreuses et fâcheuses conséquences sur les adolescents au plan psychologique, scolaire et social et de parvenir à la validation des hypothèses de notre étude.

Par ailleurs, nous avons aussi saisi le sujet de recherche dans sa profondeur à travers les différentes théories existantes grâce au cadre théorique de notre étude.

A travers ce travail, nous avons pu cerner divers aspects des problèmes auxquels sont confrontés les adolescents exposés à la violence conjugale dans la commune de Kpomassè tels que l'insécurité, la révolte contre la famille et la société, l'absence de modèle, la perte de confiance, la haine, la baisse du rendement scolaire, le retard et l'échec scolaire, l'abandon, la déperdition scolaire, la délinquance juvénile pour ne citer que ceux-là.

En tout état de cause, la problématique étudiée n'est pas suffisante pour résoudre définitivement les problèmes relatifs à la violence conjugale.

Les adolescents issus des ménages où s'observent les violences conjugales ont besoin d'une assistance sans mesure car la période d'adolescence est en elle seule une période critique au cours de laquelle l'enfant doit bénéficier de l'encadrement sans faille de ses parents qui constituent ses références et modèles de demain.

Ce travail de recherche, bien que limité, n'est qu'une contribution qui servira d'une base que pourront exploiter d'autres chercheurs afin d'apporter leurs pierres à l'édifice de la résolution du problème de la violence conjugale. Il importe que des réflexions soient menées pour intégrer d'autres aspects du sujet qui déborde le cadre de notre problématique. Toutefois, dans le contexte béninois, il est évident que les violences conjugales ont un impact certain sur la réussite scolaire des adolescents, la société de demain, dont la prise en charge doit faire la préoccupation de tous.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ann Pâquet-Deehy, (1993), « *les conséquences de la violence conjugale sur les jeunes* », Canada, Presse universitaire Montréal.
- Amnesty International, « *Les violences faites aux femmes en France* », 25 Novembre 2005.
- Assemblée Générale de l'ONU, « *la déclaration sur l'élimination de la violence contre les femmes* », (1993).
- AFFIFOH Zacharie Codjo et SOSSOUHOUNTO Jonas- Aubin, (1986-1987), « *les divers niveaux de responsabilité dans la baisse du rendement scolaire* » UNB/ ENS.
- BANDURA Albert et MILGRAM Sanly, (1973), « *Agression: A social Learning Analysis* », Engle wood cliffs NJ: Prentice-Hall.
- BOWLBY Jonh, (1978), « *Attachement et perte* », Paris, Presse Universitaire de France.
- BOKO Gabriel, (2003-2004), cours de « *Psychologie et guidance* », UAC.
- BOKO Gabriel, (2006-2007), cours de « *Relations éducatives* », UAC.
- BOKO Gabriel, (2008-2009), cours de « *Méthodologie d'élaboration d'un mémoire en sciences humaines* », UAC.
- BIAOU Idohou et AKPOMALO Justin, (1984-1985), « *l'influence des conditions familiales sur le rendement scolaire* », UNB/ ENS.
- BEAUD Stéphane et WEBER Florence, (2003), « *Guide de l'enquête de terrain* », Paris XIIIe Nouvelle édition, collection, Grands Eres, Edition la découverte, 9 bis rue, Abel-Hovelacque.
- Bulletins d'Informations du Ministère de la Famille, des Affaires Sociales de la Solidarité Nationale des Handicapés et des Personnes du Troisième Age, Cotonou, le social, N°006 et 020.

- Crise et violence basées sur le genre en Côte-D'ivoire : Résultats des études et principaux défis (Octobre 2008).
- Charte Africaine des Droits de l'Homme et des peuples, (18 Juin 1981), O.U.A.
- Charte Africaine des Droits et du bien être de l'enfant (Juillet 1990), O.U.A.
- DAH-LOKONON Bodéou, Gbènoukpo, (2006-2007), cours de « *Psychologie générale* », UAC.
- DACO Pierre, (1977), « *les triomphes de la psychanalyse* », Belgique Edition Marabout
- DACO Pierre, (1960), « *les prodigieuses victoires de la psychologie* », Marabout, Gérard
- DACO Pierre, (1988), « *les voies étonnantes de la nouvelle psychologie* », Editions Marabout.
- DELDIME Roger et DEMOULIN Richard, (1994), « *Introduction à la psychopédagogie* », Bruxelles Edition Boeck-wesmal
- DOGBE Yves Emmanuel, (1979), « *la crise de l'éducation* », Paris, PUF.
- DJOSSOU Amédée Eric et HOUNTONNAGNON Bidossessi Armand, (2007-2008), « *Equilibre psychoaffectif et la réussite scolaire : cas des apprenants du département du littoral* » Mémoire de maîtrise en Psychologie de l'Education, UAC.
- DEHI Toussaint et HODONOU Stanislas, (2010-2011), « *Impacts des comportements parentaux sur la réussite scolaire des enfants de 05-12 ans* », Mémoire de maîtrise en Psychologie de l'Education, UAC.
- FAYNER Elsa, (2006), « *Violences, féminin pluriel* », Paris, édition Li brio.
- Famille, migration et urbanisation au Togo, (2002), URD-DSG Lomé.
- GERARD René, (1972), « *la violence et le sacrée* », Paris, PUF.

- HOUNKPE, Débora, (2006-2007), cours de « *Relations Famille Ecole* », UAC.
- ISNARD Guillemette, (1988), « *l'enfant et sa mémoire une histoire d'amour* », Susse Édition de seuil.
- JASPARD Maryse, (2005), « *Les violences contre les femmes* », Paris, Edition la découverte.
- KONRAD Lorenz, (1963), « *l'agression, une histoire de mal* », Paris, PUF.
- KITZMANN Katherine, (2005-2008), « *Violence familiale et impacts sur le développement social et affectif des jeunes enfants* » Etats Unis, University of Memphis.
- LEIF Joseph et DELAY Jean, (1983), « *Psychologie et éducation* », Paris, tome premier, Fernand Nathan.
- LEVER Isabelle, (2009), « *La violence conjugale : briser les chaises du silence pour en parler* », Paris, Edition la découverte.
- Lexique des termes usuels en service social au Bénin, (2007), MFE.
- Loi N°2011-26 du 09 Janvier 2012 portant prévention et répression des violences faites aux femmes en République du Bénin.
- Loi N°90-32 du Décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin.
- MBAIRO Sylvie, (2006-2007), « *Impact des conflits armés sur le développement psychosocial de l'enfant : cas de quelques enfants réfugiés à Cotonou, BENIN* », Mémoire de maîtrise en psychologie clinique, UAC.
- MEHOBA Gbètoho Solange, (2009-2010), « *Approche Psychosociale des violences conjugales à Cotonou* ». Mémoire de maîtrise en psychologie de la vie sociale et professionnelle, UAC.
- MIGNAWANDE Hubert, (2006-2007), cours de « *Psychologie de l'adolescence* », UAC.

- MICHAUD Yves, (2004), « *la violence, que sais-je* » Paris, Presse Universitaire de France.
- MUCCHIELLI Roger, (1968), « *la personnalité de l'enfant* », Paris, Editions sociales française.
- NEKPO F. Célestin, (1963), « *Education et culture* », Porto-Novo C.N.P.M.S.
- NEKPO F. Célestin, (1999), « *La dissertation* », Porto- Novo, C.N.P.M.S.
- Nations Unies, (Octobre 2006), Rapport mondial sur la violence contre les enfants.
- OMS, (2002), Rapport mondial sur « *la violence et la santé* ». Genève, OMS.
- OGNIN Modeste, (2007-2008), cours de « *Education famille* », UAC.
- Petit Larousse grand format Edition 2006.
- Petit Robert, dictionnaire de la langue française.
- PETIT Catherine, (1984), « *le dialogue parents enfants* », Paris, M. A. Edition.
- PIAGET Jean, (1954), « *la formation du symbole chez l'enfant* », Neuchâtel Delachaux et Nestlé.
- RAMSTEIN Samy, (1999), « *Langage du corps, langage du Cœur* », Paris, Hatier, le sens de la vie.
- SAINT Yves Aurel, (1969), « *Pédagogie des relations humaines* », Paris, Edition du renouveau pédagogique.
- SILLAMY Norbert, (1999), « *Dictionnaire de psychologie* », Paris, Larousse.
- SILLAMY Norbert, (1980), « *Dictionnaire de psychologie* », Paris, Bordas.
- Situation des enfants dans le monde, UNICEF, 2001.

- TIECHE Maurice, (1977), « *Guide pratique d'éducation familiale* », d'Amaries Les Lys, Édition vie et santé.
- UNESCO, (1992), « *Déclaration Mondiale sur l'Education pour tous* » ; [www Unesco. orge / éducation](http://www.Unesco.org/education).
- VINCENT Rose, (1968), « *Connaissance des enfants* », Loos-Lez-Nilles.
- WILDAF / FeWILDAF-BENIN, pour une « *société sans violence à l'égard des femmes* » au Bénin.

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

	Pages
<u>ANNEXE N°I</u> : Guide d'entretien (A l'endroit des Personnes Ressources).....	77
<u>ANNEXE N°II</u> : Guide d'entretien à l'intention des parents des Adolescents enquêtés.....	78
<u>ANNEXE N°III</u> : Questionnaire à l'endroit d'adolescents de ménages victimes de violences conjugales.....	79
<u>ANNEXE N°IV</u> : La carte administrative de la commune de Kpomassè...	82
<u>ANNEXE N°V</u> : Organigramme de la Mairie de Kpomassè.....	83
<u>ANNEXE N°VI</u> : Photo de dame A. Victoire	84
<u>ANNEXE N°VII</u> : Photo de dame T. Joséphine	85
<u>ANNEXE N°VIII</u> : Photo de dame K. Marie	86
<u>ANNEXE N°IX</u> : Photo de dame S. Hounsiafa	87

ANNEXE N°I : Guide d'entretien à l'endroit des Personnes Ressources

Dans le cadre de la réalisation de notre mémoire de maîtrise en Sciences de l'Education, nous nous proposons d'étudier « **l'influence des violences conjugales sur la réussite scolaire des adolescents** ». Ce guide d'entretien a été élaboré à cet effet et devra nous permettre de recueillir des informations en vue d'enrichir notre travail de recherche.

Merci de bien vouloir y répondre et soyez rassuré de la confidentialité de vos réponses.

I- Données sociodémographiques

Nom :

Prénoms

Age :

Sexe :

Niveau d'instruction :

Religion :

II- Conséquences des violences conjugales sur l'équilibre psychoaffectif des adolescents

- Effets sur le plan psychologique
- Effets sur le plan affectif
- Effets sur le plan somatique

III- Effets des conflits conjugaux sur le rendement scolaire

- Baisse d'attention et de concentration
- Difficultés et troubles d'apprentissage
- Baisse du rendement scolaire
- Retard scolaire
- Echec scolaire
- Déperdition scolaire

IV- Influence des violences conjugales sur la crise pubertaire

- Accentuation de la crise pubertaire
- Perte de modèle et d'identité
- Sentiment d'insécurité
- Révolte contre le parent agresseur et relent de meurtre

V- Stratégies globales de prise en charge des adolescents évoluant dans des ménages victimes de violences

ANNEXE N°II : Guide d'entretien à l'intention des parents des Adolescents enquêtés

Dans le cadre de la réalisation de notre mémoire de maîtrise en Sciences de l'Education, nous nous proposons d'étudier « **l'influence des violences conjugales sur la réussite scolaire des adolescents** ». Ce guide d'entretien a été élaboré à cet effet et devra nous permettre de recueillir des informations en vue d'enrichir notre travail de recherche.

Merci de bien vouloir y répondre et soyez rassuré de la confidentialité de vos réponses.

- 1- Quelles idées avez-vous de ce qu'est un adolescent ?
- 2- Dans quelle ambiance vivez-vous entre conjoints?
- 3- Votre enfant (adolescent) a-t-il assisté une fois ou plusieurs fois aux scènes de violences conjugales ?
- 4- Quelles attitudes a t-il face à ces scènes de violences ?
- 5- Comment sont ses résultats scolaires depuis l'avènement de ces conflits ?
- 6- Comment passe t-il sa période pubertaire ?
- 7- Quel lien pouvez-vous établir entre ces violences conjugales et l'accentuation de la crise pubertaire chez votre enfant adolescent ?
- 8- Quelles solutions préconisez-vous pour une prise en charge psychopédagogique efficace des adolescents de ménage victimes de violences ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ANNEXE N°III : Questionnaire à l'endroit d'adolescents de ménages victimes de violences conjugales

Dans le cadre de la réalisation de notre mémoire de maîtrise en Sciences de l'Education, nous nous proposons d'étudier « **l'influence des violences conjugales sur la réussite scolaire des adolescents** ». Ce guide d'entretien a été élaboré à cet effet et devra nous permettre de recueillir des informations en vue d'enrichir notre travail de recherche.

Merci de bien vouloir y répondre et soyez rassuré de la confidentialité de vos réponses.

I-IDENTIFICATION

N°	Questions	Réponses	Codes
I-1			
I-2	Sexe	Masculin =1 Féminin =2	/__/
I-3	Age		
I-4	Niveau d'instruction	a) Primaire =1 b) Secondaire =2 c) Supérieur =3	/__/
I-5	Ethnie	a) Fon et apparentés =1 b) yoruba et apparentés =2 c) Autres (à préciser) =3	/__/

II-Conséquences des violences conjugales sur l'équilibre psychoaffectif des adolescents

N°	Questions	Réponses	Codes
II-1	Avez-vous été témoin ou assisté une fois à des scènes de violences conjugales entre vos parents ?	a) Oui =1 b) Non =2	/__/
II-2	Ces scènes se sont-elles répétées dans le temps ?	a) Oui =1 b) Non =2	/__/
II-3	Comment se sont-elles manifestées ?	a) Injures =1 b) Bastonnades =2 c) Autres (à préciser) =3	Encercler la ou les réponses
II-4	Qu'avez-vous ressenti à l'encontre du parent agresseur ?	a) Mépris =1 b) Colère =2 c) Impuissance =3 d) Haine =4 e) Révolte =5 f) Autre (à préciser) =6	Encercler la ou les réponses
II-5	Qu'avez-vous éprouvé pour le parent victime ?	a) Pitié =1 b) Compassion =2 c) Peur =3 d) Autre (à préciser) =4	Encercler la ou les réponses

III-Effets des conflits conjugaux sur le rendement scolaire des adolescents

N°	Questions	Réponses	Codes
III-1	Les conflits conjugaux ont-ils influencé négativement votre performance scolaire ?	a) Oui =1 b) Non =2	/__/
	Si oui comment ?	a) Baisse d'attention et de concentration =1 b) Difficultés et troubles d'apprentissage =2 c) Baisse du rendement scolaire =3 d) Retard scolaire =4 e) Echec scolaire =5 f) Déperdition scolaire =6	Encercler la ou les réponses

IV-Influence des violences conjugales sur la crise pubertaire

N°	Questions	Réponses	Codes
IV-2	Les violences conjugales vous ont-elles perturbé ?	a) Oui =1 b) Non =2	/ _ /
	Si oui, comment ?	a) Fugue ou escapade =1 b) Prostitution =2 c) Grossesse involontaire =3 d) Abandon =4 e) Révolte contre la famille =5 f) Révolte contre la société =6 g) Introversion =7 h) Autres à préciser =8	Encercler la ou les réponses

V-Stratégies d'accompagnement psychopédagogique des adolescents de ménage victimes de violence

Quelles solutions préconisez-vous pour une prise en charge psychopédagogique efficace des adolescents de ménage victimes de violences ?

.....

.....

.....

.....

.....

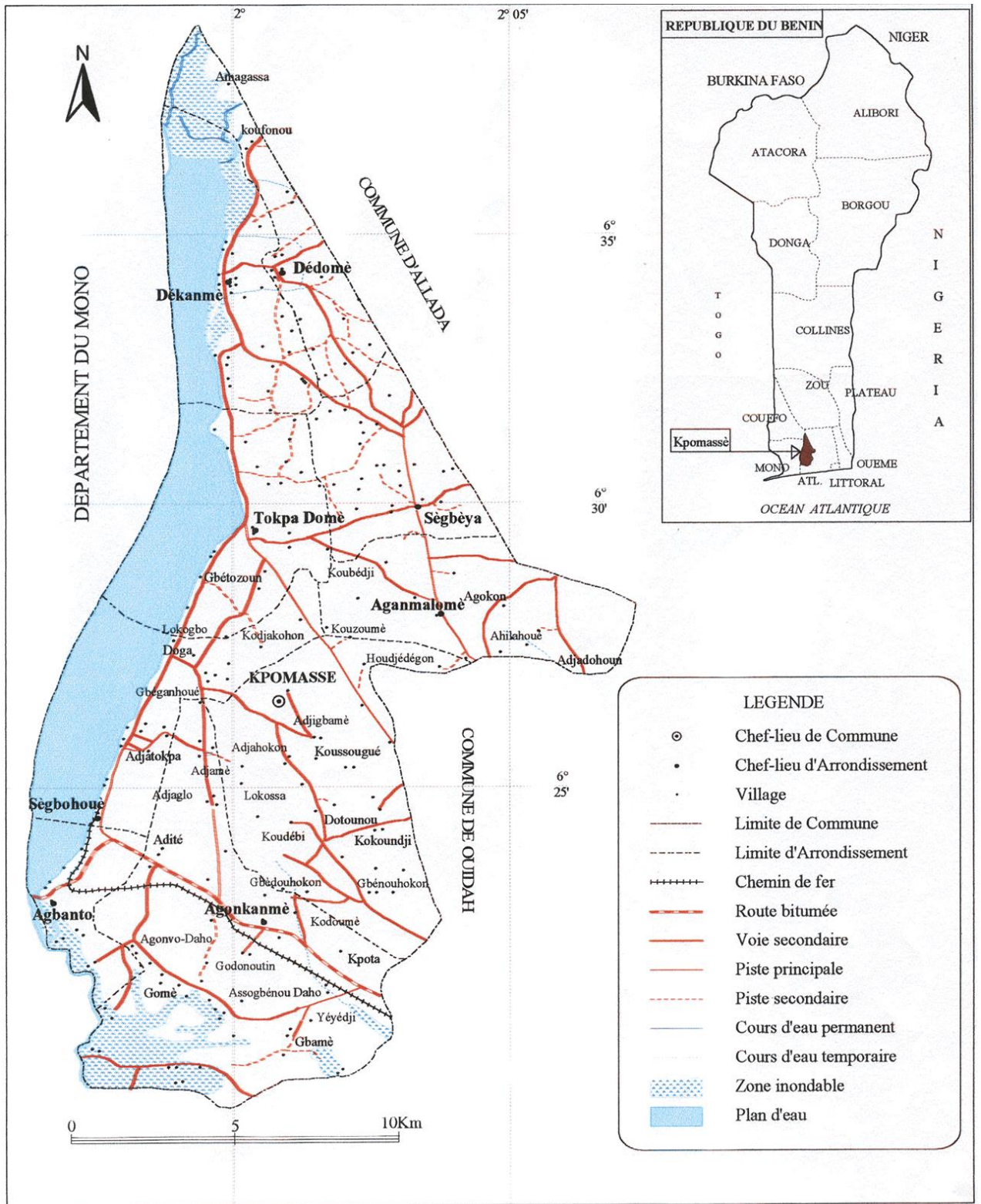
.....

.....

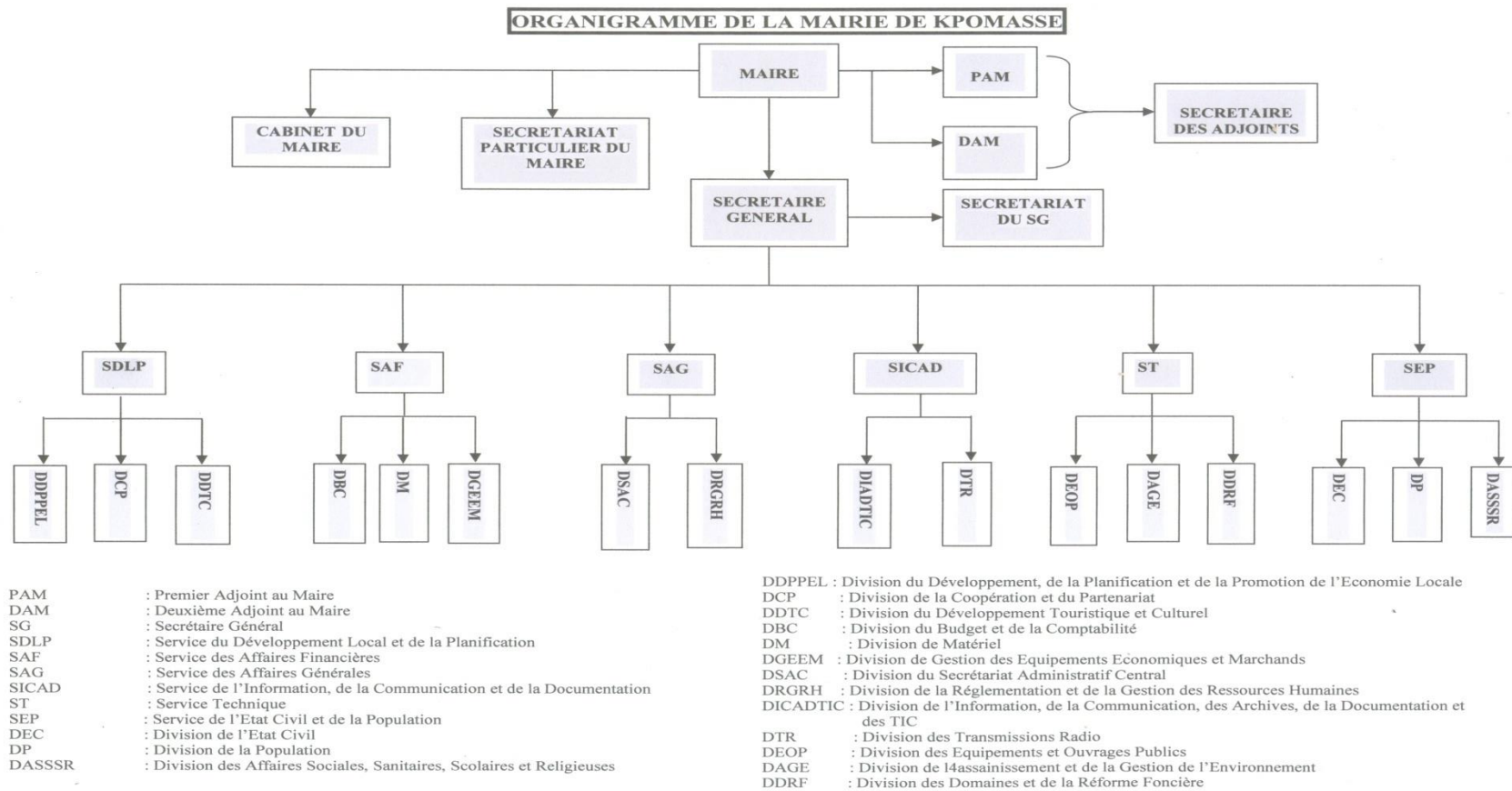
.....

ANNEXE N°IV

La carte administrative de la commune de Kpomassé



ANNEXE N°V



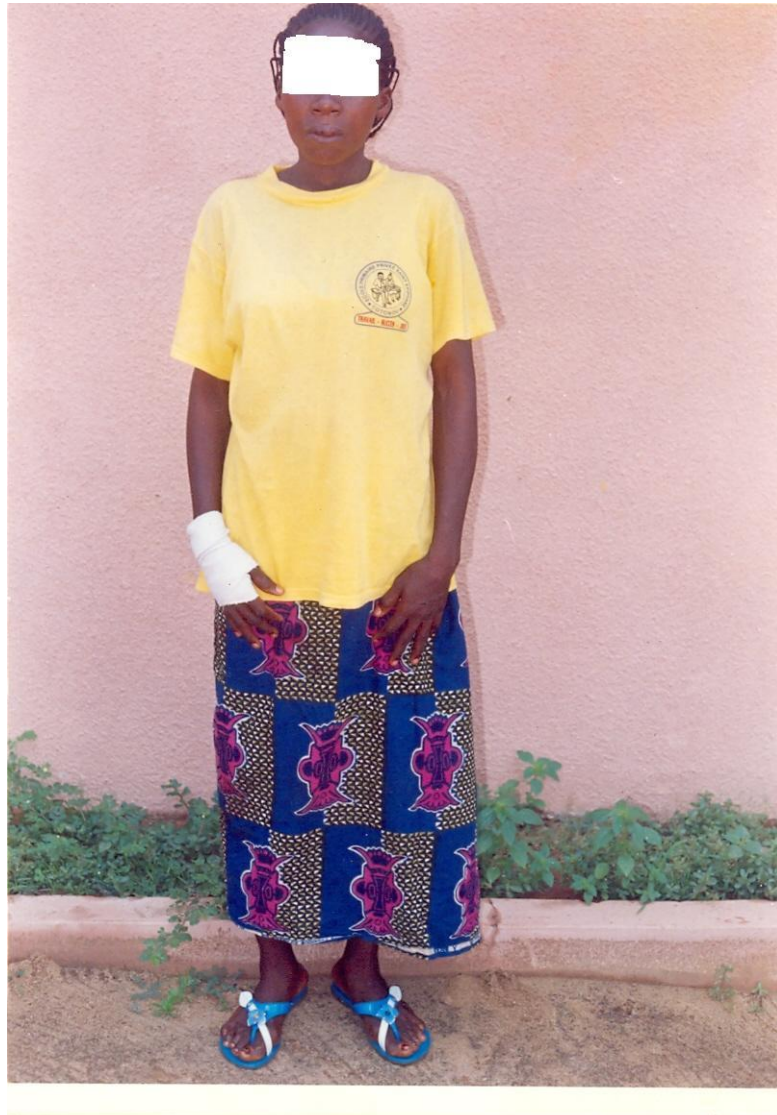
ANNEXE N°VI



Source : CPS-Kpomassè, Mars 2011

Image de dame **A. Victoire** mariée et mère de 06 enfants, battue et poignardée par son époux des suites d'une dispute pour laquelle elle avait rejoint ses parents avant le malheureux événement de poignard qui a conduit l'auteur en prison.

ANNEXE N° VII



Source : CPS-Kpomassè, Avril 2011

Photo de dame **T. Joséphine** mère de 03 enfants battue par son époux suite à un abandon de ménage.

ANNEXE N°VIII



Source : CPS-Kpomassè, Février 2012

Photo de dame **K. Marie** mère de 08 enfants victime de violence physique de la part de son époux (voir nuque de la victime).

ANNEXE N°IX



Source : CPS-Kpomassè, Avril 2012

Photo de dame **S. Hounsiafa** mère de 05 enfants bastonnée par son époux suite à une dispute.

TABLE DES MATIERES

	Pages
Dédicace.....	i
Remerciements.....	ii
Liste des sigles et abréviations.....	iii
Liste des tableaux et graphiques.....	v
Sommaire.....	vi
Introduction.....	1
Première Partie : Contexte théorique et Cadre pratique de l'étude.....	5
CHAPITRE I Cadre théorique.....	6
I-Problématique.....	6
II-Justification du sujet.....	9
III- Objectifs et Hypothèses de recherche.....	10
1- Objectif Général.....	10
2- Objectifs Spécifiques.....	10
3- Hypothèse Générale.....	11
a)- Hypothèses Spécifiques.....	11
b)- Hypothèses Opérationnelles.....	11
4-Clarification conceptuelle.....	12
5-Revue de littérature.....	18
5.1)- Situation des violences conjugales dans le monde et en Afrique de l'Ouest	18
5.2)- Les théories comportementales en milieu familial et leurs influences sur l'éducation de l'enfant.....	22
5.3)- Effets des violences conjugales sur les adolescents.....	28

CHAPITRE II : Cadre pratique de l'étude	33
1- Justification du choix du milieu d'étude.....	33
2- Présentation du milieu d'étude	33
a)- Historique de la commune de Kpomassè.....	34
b)- Données géographiques.....	34
c)- Données démographiques.....	34
d)- Données politico-administratives.....	36
e)- Données socio-culturelles.....	36
f)- Données socio-économiques.....	36
3- Présentation du CPS-Kpomassè.....	37
Deuxième Partie : Méthodologie, Présentation, Interprétation et analyse des résultats	38
CHAPITRE III : Démarche méthodologique	39
1- Méthodologie de recherche.....	39
2- Sources documentaires.....	39
3- Population cible et échantillonnage	40
4- Nature de l'étude.....	41
5- Technique et instruments de collecte des données.....	41
5.a)- Conception du questionnaire.....	41
5.b)- Le guide d'entretien.....	41
6- Ecoute active.....	42
7- Entretien direct.....	42
8- Organisation de la collecte.....	42
8.a)- Pré-enquête.....	42
8.b)- Enquête proprement dite.....	43
9- Mode de traitement et d'analyse de données des résultats.....	43
10-Difficultés rencontrées.....	44

CHAPITRE IV : Présentation, Interprétation et analyse des résultats	45
1- Présentation, Interprétation et analyse des résultats.....	45
2- Présentation de quelques propos issus des entretiens.....	54
a)- Propos de quelques personnes ressources.....	54
b)- Propos de quelques victimes	55
c)- Propos de quelques auteurs de violences conjugales.....	55
3- Vérification des hypothèses.....	56
a)- Hypothèse 1.....	56
b)- Hypothèse 2.....	57
c)- Hypothèse 3.....	57
4- Discussion des résultats de l'enquête.....	58
4- Suggestions et recommandations.....	64
CONCLUSION	67
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	70
ANNEXES	75
TABLE DES MATIERES	88

Résumé :

La période de l'adolescence est une période tumultueuse qui prédispose l'enfant à la vie de débauche. Elle se traduit souvent par : des relations conflictuelles avec les parents dont l'autorité est rejetée, la fréquentation de groupes de « copains » élaborant une culture commune (musique, loisirs, sport pour ne citer que ceux-là). L'adolescent développe sa propre idée de la vie.

Les parents, à cette période, ont alors une obligation d'encadrement et de suivi rigoureux sans faille dans une ambiance de gaieté, de joie et de compréhension mutuelle.

Mais à l'issue de nos recherches, force est de constater que les parents, au lieu de jouer convenablement leur rôle se livrent à des violences conjugales qui impactent négativement la vie des enfant-adolescents.

Plus tard, certains de ces adolescents seront le prototype du "parent agresseur" (père ou mère). D'autres auront tendance à rejeter son modèle.

Abstract :

The period of adolescence is a tumultuous period that predisposes the child to life of debauchery. It is often translated as conflictual relationships with parents, whose authority is rejected, attending group of "friends" developing a common culture (music, sports and recreation to name only a few). The adolescent develops his own idea of life.

Parents at this time, then have duty of supervision and rigorous monitoring flawless in an atmosphere of cheerfulness, joy and mutual understanding.

But at the end of our research, it is clear that parents, instead of playing their role properly engage in domestic violence that disrupt the balance of psycho children who are exposed to accentuate the crisis that characterized the period pubertal adolescents and impacting negatively on their academic performance.

Later, some of these teenagers will be the prototype of the "abusive parent" (mother or father). Others will tend to reject the model.